

LES NOUVELLES d'AUBER

LE JOURNAL DE LA VILLE D'AUBERVILLIERS - N°48 - JUIN 2021



RETROUVEZ-NOUS WWW.AUBERVILLIERS.FR ET SUR   

Profitons de l'été !

L'été approche à grands pas.

Pour accompagner

la deuxième phase du déconfinement progressif, la Municipalité a prévu un **programme estival** complet pour les Albertivillariens.

Par **Quentin Yao Hoquante**



L'Été à Auber

Du jeudi 1^{er} juillet au dimanche 22 août, le square Stalingrad se mue en un véritable village d'été festif et familial. La Municipalité a prévu une multitude d'activités et d'animations pour les familles qui seront présentes tout ou partie de l'été à Aubervilliers. Pour permettre aux Albertivillariens de se retrouver et de passer des moments joyeux, la Ville propose un programme complet, gratuit, d'activités pour tout public, enfants, jeunes, familles, adultes et seniors. Ces animations se dérouleront principalement dans le square Stalingrad sécurisé pour la circonstance.

Durant cette période souvent très chaude, la Ville souhaite faire de ce square un îlot de fraîcheur où il sera agréable de venir pour se protéger de la canicule. Les Albertivillariens pourront ainsi profiter de deux espaces distincts : un espace détente pour les familles aménagé de chaises longues et de petites piscines gonflables pour les tout-petits et un espace aquatique avec brumisateurs, piste de ventre glisse et toboggan aquatique. L'idée est que chacun puisse se sentir à l'aise et profiter du beau temps dans le square.

Tous les mercredis des mois de juillet et août, la compagnie Dreamlighters y proposera des animations. Vous pourrez vous essayer à des ateliers de jonglage et de

hula-hoop. Des magiciens et des échassiers de la compagnie déambuleront dans les allées du parc. Et pour couronner le tout, les Albertivillariens sont invités à assister à des spectacles de mime dansé et de clowns jongleurs.

L'ensemble des services de la Ville sera mobilisé pour vous permettre de passer des moments agréables en famille. Les directions municipales des Sports et des Affaires culturelles ont également préparé une programmation variée afin de vous distraire.

Préserver la santé de tous étant une priorité de la Municipalité, les mesures sanitaires seront appliquées.

Auber Jazz Day

La 11^e édition du festival Auber Jazz Day est l'événement phare qui lancera les festivités estivales à Aubervilliers.

Créé par le Collectif Universel en 2010, ce festival de jazz est un rendez-vous culturel incontournable à Aubervilliers. Les habitants auront la possibilité de se retrouver en famille, de partager des moments conviviaux et de profiter du beau temps. Pour ne pas déroger à la règle, des concerts, des projections de films et des animations sont prévus du 1^{er} au 3 juillet 2021. Les festivités se dérouleront principalement dans le square Stalingrad.

Comme à chaque édition, la programmation d'Auber Jazz Day est répartie entre la scène principale (concerts) et la scène découvertes (tremplin jazz découverte). Les nouveaux talents locaux professionnels et amateurs sont toujours les bienvenus pour briller sur scène.

Le cinéma en plein air fait son grand retour le vendredi 2 juillet à 21 h 30. Les habitants pourront assister à la projection du film *Hors Normes*, réalisé par Olivier Nakache et Éric Toledano.

Autre moment fort, le concert du duo Peirani et Parisien. Après avoir arpenté les salles et les festivals du monde entier (Europe, Amérique latine, Amérique du Nord et Asie), les deux artistes seront présents le samedi 3 juillet à 17 heures pour un spectacle unique.

Nouveauté pour cette édition 2021, le Collectif Universel crée le Village de l'Art et de l'Artisanat en partenariat avec les acteurs associatifs dans ces domaines. Situé entre les deux scènes, il accueillera les Albertivillariens qui pourront profiter des prestations artistiques et des savoir-faire des artisans : initiation à la céramique (Céramique des arts), création de bijoux et de plats haïtiens (Picmaa), récup solidaire (Auberfabrik), déambulation et distribution de graines (La Semeuse), atelier percussions (Landykadi) et initiation à la calligraphie asiatique (Boyan France et Les 2 mondes).

» Retrouvez la programmation complète du festival sur le site internet : auberjazzday.fr

Auber Graffiti Show

L'Auber Graffiti Show, rendez-vous spécialement dédié à la culture graffiti, revient pour sa 2^e édition, dimanche 11 juillet. Après le succès de la 1^{re} en 2019, le festival n'avait pas pu avoir lieu en 2020 à cause du contexte sanitaire très particulier que nous avons tous connu.

En ce qui concerne le fonctionnement, on ne change pas une recette qui gagne. Différents « crews » de graveurs sont invités à prendre d'assaut, avec leurs bombes, un mur créatif éphémère situé rue Pierre-Larousse. L'Auber Graffiti Show est un événement festif et convivial qui permet au grand public de découvrir l'univers urbain des artistes. Pour agrémenter les performances des « crews », des animations et un DJ seront présents sur place. On pourra compter sur la présence de l'Urban Boat, au niveau du canal Saint-Denis. La péniche itinérante, consacrée à l'art urbain, proposera une exposition dans sa cale. Le public pourra s'essayer aux différents styles et techniques de ce mode d'expression grâce à des ateliers de création d'œuvres sur des supports amovibles.

L'Auber Graffiti Show s'inspire, pour sa 2^e édition, du cadavre exquis. « On reprend les codes du cadavre exquis des surréalistes pour créer une œuvre à plusieurs. Chaque collectif occupera une partie du mur et se lancera dans une réalisation artistique, sans vraiment savoir ce que les autres ont fait de leur côté. Pour garder une certaine cohérence sur l'ensemble du mur, un thème sera donné et les artistes utiliseront les mêmes palettes de couleurs », explique Samia Khitmane, responsable du pôle Arts visuels et Patrimoine à la direction municipale des Affaires culturelles.

L'Auber Graffiti Show est un événement en plein air, organisé sur de grands espaces permettant aux Aubervillariens de se déplacer entre les animations en toute sécurité sanitaire. Des mesures spéciales seront évidemment mises en place, avec une jauge à ne pas dépasser contrôlée à l'entrée de la rue et du quai. Les masques seront obligatoires et des distributeurs de gel hydroalcoolique seront disséminés sur les lieux de l'événement.

» Le détail de l'ensemble des activités sera disponible la semaine du 28 juin 2021 dans le site Internet de la Ville www.aubervilliers.fr et via l'édition d'un guide de l'ensemble des activités estivales



DU SPORT POUR LES PLUS MOTIVÉS

Le service municipal des Sports organise un accueil de loisirs Tonus, pour les 10-17 ans, du lundi au vendredi, au gymnase Guy-Môquet, du 6 au 30 juillet. Au programme, de nombreuses activités sportives encadrées par des éducateurs de la Ville.

En plus de ce dispositif, les équipes du service des Sports proposeront des ateliers les week-ends des 3-4, 10-11, 17-18 et 24-25 juillet et des 31-1^{er} et 7-8 août, dans le square Stalingrad. Au menu, boxe, gymnastique, trampoline, mini-foot, slackline, taekwondo, mini-tennis, badminton, zumba, step et basket. Un programme complet qui permettra de se dépenser.



FÊTE NATIONALE DU 14-JUILLET

Mardi 13 juillet, parc Eli-Lotar, se déroulera l'habituel spectacle pyrotechnique. Une nouveauté cette année, un espace de restauration pour patienter jusqu'au lancement du feu d'artifice. Une soirée dansante clôturera l'événement.

Pour la première fois à Aubervilliers, on célébrera la Fête nationale du 14-Juillet dans le square Stalingrad. Des balades en poneys, des jeux géants et des activités familiales sont prévus toute la journée. L'association Accordéon club d'Auber animera cette journée intergénérationnelle festive. Venez nombreux sur la piste de danse.





Se saisir des Cités éducatives

Les **Cités éducatives** sont un **dispositif national** porté par l'État, qui se décline localement au travers d'un partenariat entre la municipalité d'Aubervilliers, l'Éducation nationale et l'ensemble des associations, parents et élèves volontaires. Elles consistent à **fédérer les acteurs de la communauté éducative** autour d'**actions innovantes** menées à chaque étape du parcours des enfants, de la naissance à l'insertion professionnelle.

Par **Tom Malki**

« Une nouvelle façon de travailler ensemble pour la réussite des enfants et des jeunes. » C'est ainsi que Anne-Sophie Delecroix, directrice générale adjointe aux Solidarités et à la Proximité à la Ville d'Aubervilliers, présente ce projet de Cités éducatives. Plus d'une centaine de personnes ont participé aux premiers ateliers de concertation, le 29 avril dernier, visant à élaborer le plan d'action. Parmi ces acteurs, des très jeunes, comme cette élève albertivillarienne, et des moins jeunes, parents d'élèves, enseignants, travailleurs sociaux, représentants d'association apportent par leur témoignage une vision de ce que pourrait devenir la Cité éducative d'Aubervilliers. Peu à peu, le projet prend forme.

Qui est concerné par ce dispositif ? De manière concrète, le dispositif est porté par l'État, au niveau des communes, avec un pilotage tripartite mettant en relation Ville, État et Éducation nationale. Il agit prioritairement sur un périmètre défini constitué de trois collèges : le collège Jean-Moulin, le collège Denis-Diderot et le collège Henri-Wallon, ainsi que les lycées et écoles qui en dépendent dans le cadre du Réseau d'éducation prioritaire (REP). C'est un territoire cible, au sein duquel seront mis en œuvre et évalués des projets expérimentaux, dans l'objectif de les étendre.

Deux objectifs : intensifier la prise en charge des 0-25 ans et instaurer un travail coopératif.

« On espère ainsi que notre Cité éducative puisse essaimer au-delà de ce périmètre prioritaire, pour bénéficier à l'ensemble des jeunes Albertivillariens », souhaite Anne-Sophie Delecroix.

UN DISPOSITIF AMBITIEUX EN TROIS AXES

La Cité éducative d'Aubervilliers s'articule autour de trois axes prioritaires. Tout d'abord, elle vise à faciliter la réussite éducative et l'insertion professionnelle. Cela peut prendre plusieurs formes. Pour favoriser la réussite éducative, elle envisage notamment de créer des lieux « relais informatique » pour permettre à chacun, parents et enfants, de s'approprier les nouveaux outils numériques de l'école. Il y a aussi l'ambition de développer un

système d'accompagnement en ligne pour lutter contre le décrochage scolaire, informer sur le monde du travail et offrir de nouvelles perspectives scientifiques, sportives et culturelles avec l'aide des associations locales.

Dans un deuxième temps, la Cité éducative promet d'agir sur l'environnement social et le bien-être du jeune. Concrètement il s'agit d'aider les parents dans la lutte contre les addictions, et notamment la dépendance aux écrans. Le programme souhaite aussi développer des actions pour

MAISON

Parents
Famille
Amis
Voisins
Parrains
Retraités



ESPACE SOCIAL

Conseillers
de mission locale
Puéricultrices
Travailleurs sociaux
Référénts
Agents CCAS
Médiateurs



LIEU CULTUREL

Artistes
Bibliothécaires
Médiateurs culturels
et numériques



favoriser l'inclusion des élèves en situation de handicap sur les temps scolaires et périscolaires.

Le dernier objectif abordé est celui du vivre ensemble et de la citoyenneté. Pour conforter ces points, les acteurs de la Cité éducative optent pour la création d'un réseau intergénérationnel, le soutien de projets portés par les jeunes de la collectivité, et surtout la lutte contre toutes les formes de discriminations. Une fois ces axes déterminés, les ateliers de concertation servent principalement à définir les moyens d'actions qu'il faut mettre en place pour atteindre ces buts.

UN DÉCLOISONNEMENT PARTENARIAL

« Je pense qu'on est déjà en train d'atteindre nos objectifs, surtout en ce qui concerne le décroisement partenarial », souligne Anne-Sophie Delecroix. En effet, un quatrième



LES TRAVAUX DANS LES ÉCOLES POUR L'ÉTÉ 2021

La poursuite de l'action municipale en faveur des travaux dans les écoles amène la municipalité à entreprendre, cet été : le remplacement des châssis dans les écoles élémentaires Albert-Mathiez, Edgar-Quinet, l'école maternelle Jean-Jacques-Rousseau et les groupes scolaires Victor-Hugo et Macé-Condorcet.

Il est également prévu des travaux de réfection des cours du groupe scolaire Condorcet et de l'école maternelle Francine-Fromont.

Des jeux de cours vont également être remplacés à Marc-Bloch et à la maternelle Anne-Sylvestre.

Enfin, des travaux d'étanchéité sont envisagés dans les écoles maternelles Louise-Michel, Gérard-Philippe et à l'école élémentaire Jules-Vallès.

Trois questions à...

Erwan Morand, principal du collège Jean-Moulin et **responsable des Cités éducatives** auprès de l'Éducation nationale.

Comment définiriez-vous les Cités éducatives ?

C'est un dispositif né à partir d'initiatives menées sur le terrain par les élus locaux, les services de l'État et les associations. Elles visent à intensifier les prises en charge éducatives des enfants, dès la naissance et jusqu'à 25 ans, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire.

Quelles difficultés avez-vous rencontrées ?

En octobre, à l'annonce de l'extension de l'expérimentation du dispositif par le gouvernement, la Ville d'Aubervilliers a candidaté. Cette candidature relève d'une initiative collective, et le collège Jean-Moulin a été désigné coordonnateur pour l'Éducation nationale. La principale difficulté a été liée au contexte sanitaire qui nous a contraints à organiser les rencontres et les échanges en distanciel entre tous les acteurs impliqués.

Quel message souhaitez-vous adresser aux jeunes qui vont bénéficier de ce dispositif ?

Vous vivez sur un territoire riche de ses réseaux éducatifs et de ses initiatives locales en faveur des jeunes. Vos parents, vos professeurs, votre commune n'ont d'autre souhait que celui de votre réussite. De nombreuses opportunités s'offrent à vous. N'ayez pas peur de regarder plus loin, ayez de l'ambition !

axe transversal est nécessaire à la réalisation des trois autres, il s'agit de la coopération et de l'action collective. « On constate souvent que chaque acteur développe ses actions de son côté. Nous essayons de remettre de la cohérence dans l'offre éducative pour que chacun s'y retrouve, et d'unir nos moyens pour être plus efficaces. À travers la Cité éducative et la méthodologie de concertation que l'on a mise en place, chacun joue un rôle et contribue au projet », précise Anne-Sophie Delecroix.

Une coopération horizontale pour favoriser l'action collective entre tous les partenaires, voilà l'initiative que portent conjointement l'État, l'Éducation nationale et la Ville d'Aubervilliers. « Au niveau des services de la Ville, il y avait déjà des projets travaillés de manière concertée. Avec cette nouvelle dynamique de coopération, on élargit les partenariats pour mettre en œuvre de nouvelles actions

que l'on espère pouvoir démarrer dès septembre 2021 pour que les bénéficiaires auprès des jeunes soient très vite visibles », ajoute-t-elle.

Et pour que ce dispositif réussisse, la présence des jeunes est essentielle. « La Cité éducative ne réussira que si elle se fait avec les enfants et les jeunes. Nous les invitons à se saisir de ce nouveau dispositif car ils sont les mieux placés pour savoir ce dont ils ont besoin », souhaite Anne-Sophie Delecroix. Elle prend alors l'exemple de cette lycéenne présente lors du premier atelier de concertation et dont la participation a permis d'identifier l'importance de travailler la confiance en soi, notamment à travers l'élaboration d'un projet sur l'éloquence et la prise de parole en public. Elle conclut : « Saisissez-vous. Mobilisez-vous. »

« On peut faire du beau à Aubervilliers »



Mohamed Hammouchi n'est pas un **coiffeur-barbier** ordinaire. Cet Aubervillarien ambitieux de 37 ans a ouvert un « barber shop » à la décoration surprenante, qui promet à ses clients un véritable **voyage dans le temps.**

Mohamed Hammouchi, vous venez d'ouvrir votre salon de coiffure dans le quartier Montfort-Cochennec. Qu'a-t-il de si particulier ?

C'est un concept de salon de coiffure-barbier, inspiré de ce qui se fait en Angleterre ou en Scandinavie. Des salons similaires existent déjà à Paris. Je souhaite offrir le maximum de bien-être tout au long de la prestation. L'attente du client doit être agréable. Pour patienter, nous lui offrons un café, assis confortablement dans un canapé Chesterfield. La décoration et la musique doivent le distraire. Lorsque j'ai élaboré ce lieu avec une décoration vintage, je voulais que le client voyage dans le temps.

Justement, comment avez-vous conçu cette décoration rétro ?

J'ai tout imaginé, dans les moindres détails. Cela m'a demandé plus d'un an de travail. Cette décoration reflète

ma personnalité. J'aime beaucoup ce côté ancien. Les postes de coiffure ont été dessinés par un ami menuisier, sur mesure selon mes souhaits. Les fauteuils, de marque Belmont, remis à neuf et repeints, datent des années 1940. J'ai déniché les éléments de décoration, pièce par pièce, dans des vide-greniers, sur les sites Internet d'occasion ou sur les réseaux sociaux. Par exemple, je suis allé chercher les tableaux représentant de vieilles voitures à Châteauroux.

J'avais toujours une idée précise de ce que je recherchais. Les caisses en bois dans la vitrine sont d'authentiques caisses de munitions datant de la Seconde Guerre mondiale. Je les ai acquises auprès d'un ancien militaire et elles s'intègrent dans la décoration que j'ai imaginée.

Qu'est-ce qui vous a motivé à vous installer ici ?

Je voulais être indépendant, mener mon propre projet. J'ai obtenu mon diplôme de coiffure au Maroc et j'ai travaillé dans de nombreux salons. Je suis arrivé à Aubervilliers en 2013. Avec mon épouse, nous avons acheté un appartement, résidence du Pont-Blanc. Nous aimons la vie à Aubervilliers et nous avons eu envie d'investir ici. Quand nous avons vu ce local libre près de chez nous, nous avons déposé un dossier auprès de l'OPH, qui en est propriétaire. Il a fallu plusieurs mois avant d'obtenir une réponse et de pouvoir commencer les travaux. Au début, les gens étaient sceptiques sur le concept. On me disait que c'était trop bobo, trop parisien.

Avec un tel concept, le client doit sans doute déboursé plus qu'ailleurs, non ?

Non ! Nos tarifs sont en rapport avec le pouvoir d'achat des habitants du quartier. Si on avait dû « faire payer le concept », les prix auraient sans doute été beaucoup plus

élevés. Mais nous voulions rester sur ceux pratiqués par les autres salons de la ville. Quand les clients franchissent les portes du salon, ils s'attendent à ce que ce soit cher et s'étonnent de voir que ce n'est pas le cas. La coupe coûte 10 euros et la barbe, 5 euros. Les hommes sont devenus soucieux de leur apparence et les barbiers sont à nouveau à la mode depuis quelques années. Nous proposons également des prestations peu répandues pour les hommes,

comme les soins du visage, le bain vapeur, etc. Nous réalisons également en outre des teintures ou des dessins dans les cheveux. Le salon n'est pas réservé aux hommes. Nous coiffons aussi les femmes et les enfants à partir de deux ans.

N'est-ce pas risqué d'ouvrir un commerce en pleine crise sanitaire ?

Le commerce exige de prendre des risques. J'ai investi plus de 80 000 euros. J'ai dû faire un prêt bancaire et j'y ai mis toutes mes économies. Je l'ai pris aussi pour faire vivre le quartier. Nous sommes ouverts depuis deux mois et demi. L'activité démarre lentement à cause du contexte sanitaire. Je m'y attendais et j'ai mis un peu d'argent de côté pour payer les premiers salaires. Ma femme, qui est directrice de projets dans l'informatique, m'aide au quotidien pour la partie administrative. Des personnes viennent par curiosité, et nous disent qu'ils se sentent bien ici. Mais j'ai confiance en l'avenir. Le client est roi et il faut lui proposer quelque chose de différent. C'est en tout cas mon ambition.

Propos recueillis par **Michaël Sadoun**

» Le Salon
112 rue Hélène-Cochennec
Instagram : @Le_salon_93



» *Nous ne sommes pas encore morts*, de Joanne Rakotoarisoa, a été primé au Festival du court métrage de Clermont-Ferrand.

« Le rêve est devenu réalité »

Joanne Rakotoarisoa

a remporté le **Prix de la meilleure première œuvre de fiction** lors du dernier

Festival international du court métrage de Clermont-Ferrand. Cette année, Aubervilliers a accueilli sur sa page Facebook, pendant un live, la 8^e édition du palmarès.

Joanne Rakotoarisoa, d'où vous vient votre passion du cinéma ?

Depuis toute petite, j'ai toujours aimé l'univers des films et des séries, mais seulement en tant que spectatrice. J'ai un profil assez atypique, car je me suis réellement intéressée au monde du cinéma assez tard. Lors de ma dernière année de lycée, j'ai beaucoup voyagé (États-Unis et Europe). Au cours de ces escapades, j'ai rencontré des personnes extraordinaires et j'ai très vite eu envie de les filmer et de raconter leur histoire. De là est née ma passion du documentaire. Une fois le bac en poche, j'ai préparé une licence de cinéma, puis j'ai intégré une école spécialisée, l'École de la Cité à Saint-Denis, pour me former à la réalisation de courts métrages.

D'ailleurs, Aubervilliers est une ville qui respire le cinéma, vous y habitez depuis longtemps ?

Cela fait un peu plus de deux ans que je vis à Aubervilliers. D'ailleurs, l'une des raisons principales pour laquelle je m'y suis installée, c'est la richesse de son patrimoine culturel et cinématographique. Beaucoup d'intermittents du monde du cinéma y travaillent/ou vivent ici. C'est idéal pour se créer un réseau professionnel.

Comment est née l'idée de votre court métrage « Nous ne sommes pas encore morts » ?

Je me suis rendue en Ukraine pour rendre visite à un ami. C'était une grande première pour moi, je ne connaissais pas du tout ce pays. J'ai découvert de nombreuses villes et fait la connaissance de groupes de jeunes ukrainiens. J'ai sympathisé avec l'un d'entre eux et, au cours d'une soirée, nous avons beaucoup échangé. J'ai appris ainsi ce qu'il se passait concrètement dans leur pays. Une guerre venait tout juste d'éclater, et j'ai pu en comprendre les conséquences sur leurs rêves, leurs énergies et leurs perspectives d'avenir. Mon court métrage raconte l'histoire de ces jeunes ukrainiens, écrite sur la base à partir de témoignages recueillis pendant trois ans. Il se trouve à la frontière entre documentaire et fiction.

Entre votre premier voyage et la sortie du film, combien de temps s'est-il passé ?

Environ cinq ans. Je n'ai pas vu le temps passer, car c'est une réalisation qui me tenait à cœur. Je ne l'ai jamais perçu comme un travail, mais plutôt comme un projet passion. Je suis passée par plusieurs étapes : rencontres, réflexion et création. C'est grâce au soutien

financier du Groupe de recherches et d'essais cinématographiques (Grec), qui produit les premiers films de jeunes réalisateurs, que j'ai pu réaliser mon court métrage. L'Organisation en mouvement des jeunes d'Aubervilliers (Omja), via le dispositif « Cœurs engagés », m'a aussi proposé un accompagnement financier et une mise en contact avec une professionnelle des métiers de l'audiovisuel. Cette personne a été un super mentor et m'a vraiment aidée à acquérir les connaissances nécessaires à la réalisation de mon court métrage.

« Nous ne sommes pas encore morts » a été primé lors du dernier Festival international du court métrage de Clermont-Ferrand, qu'avez-vous ressenti ?

J'étais super heureuse. Il faut savoir que ce festival est la plus grande réunion internationale consacrée au court métrage. C'est la référence. J'y ai assisté plusieurs années en tant que spectatrice et j'ai toujours secrètement rêvé d'y participer. Et là, le rêve est devenu réalité. Non seulement mon court métrage a été sélectionné, mais en plus, il a remporté un prix. Je ne m'y attendais vraiment pas, car dans ma catégorie, sur les quelque 2 000 films inscrits à la compétition, seulement une cinquantaine a été sélectionnée. C'était déjà une victoire de faire partie de cette liste. Je suis très contente d'avoir décroché un prix, car c'est une preuve de reconnaissance et un signe d'encouragement. Il va m'aider à obtenir la confiance des producteurs pour réaliser d'autres films.

Propos recueillis par **Quentin Yao Hoquante**

Des vacances au grand air pour les enfants d'Aubervilliers !



Après une année scolaire encore perturbée par la **crise sanitaire** contre la Covid-19, les enfants ressentent plus que jamais le besoin d'être dehors et de se dépenser. Les services de la Ville ont donc mis l'accent sur les **activités de plein air**.

Cet été, les élèves de maternelle qui restent à Aubervilliers pourront à nouveau profiter des centres de loisirs. Huit centres de regroupement seront ouverts au mois de juillet et cinq au mois d'août. Durant l'année, de nombreuses sorties ont dû être annulées à cause de la crise sanitaire. Le desserrement des contraintes, cet été, va permettre aux équipes d'animation de chaque structure de proposer aux petits, de trois à six ans, un maximum de sorties dans la nature. « Les animateurs ont remarqué qu'il était plus difficile de garder les enfants à l'intérieur. On sent qu'ils ont ce besoin de sortir. Même lorsqu'ils resteront dans les centres de la ville, on prévoira un maximum d'activités en extérieur en installant les tables dehors, dès que le temps le permettra, et en privilégiant les jeux d'eau en cas de canicule », explique Jean-Baptiste Trouillet, chef de service des centres de loisirs maternels.

Le risque de transmission du virus est plus faible à l'extérieur. Raison de plus pour privilégier les sorties en plein air.

BASES DE LOISIRS, PARCS D'ATTRACTIONS...

Chaque centre pourra profiter des cars de la Ville mis à disposition pour multiplier les sorties à la journée sur les nombreuses bases de loisirs franciliennes (Jablins-Annet, en Seine-et-Marne, Buthiers, près de la forêt de Fontainebleau, Cergy-Pontoise, Verneuil-sur-Seine, etc.). Ces îles de loisirs permettent aux enfants de pique-niquer, de courir, de se baigner et de faire de nombreuses activités de découverte de la nature. Certains centres ont même prévu d'aller au parc d'Hérouval ou au parc Saint-Paul, dans l'Oise. Ce sont des espaces de jeux pour enfants avec des attractions de fêtes foraines. Les parents ne paient aucune participation supplémentaire pour ces sorties. Elles sont incluses dans le tarif journalier des centres de loisirs, établi en fonction du quotient familial de chaque foyer. « Les enfants ont besoin de sortir de la sédentarité. L'exercice, l'ouverture vers l'extérieur, la découverte de nouveaux lieux, le besoin de s'émerveiller, sont importants à leur âge. L'été est le moment idéal pour découvrir des espaces de socialisation différents et pour s'aérer. C'est encore plus crucial cette année », insiste Marc Assalit, le directeur du service Éducation et Enfance de la Ville. La réouverture du centre nautique Marlène-Peratou permettra de varier les sorties en cas de fortes chaleurs. La jauge sanitaire n'autorise que des petits groupes de 20 enfants à la pataugeoire. Grâce à des roulements, tous pourront à aller à la piscine au moins une fois dans le mois.

... ET ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

Lorsque aucune sortie n'est prévue, les équipes d'animation ont mis les bouchées doubles pour que les enfants puissent tout de même déconnecter du quotidien

anxiogène de ces derniers mois. Chaque centre de loisirs mettra en place un thème différent autour d'un univers connu, ludique (les personnages de bande dessinée, les contes, etc.), éducatif (la préhistoire, les chevaliers, etc.) ou pédagogique (l'écologie, la nature, les animaux...), afin de créer un univers imaginaire pour les enfants.

Toutes les activités tourneront autour de ce fil rouge (déguisements, jeux de rôles, activités manuelles, jeux de pistes). « Les centres de loisirs ne sont pas que des garderies. Les animateurs participent au développement de l'enfant. Les activités que nous organisons n'ont pas uniquement pour but d'occuper les petits, mais également de leur raconter une histoire, de leur permettre de s'évader et d'apprendre. En cela, les thématiques sont utiles pour mieux capter l'attention des enfants », justifie Jean-Baptiste Trouillet.

PROTOCOLE SANITAIRE

Cette année, les centres de loisirs maternels (CLM) n'accueilleront pas les enfants qui sortent de crèche et qui ne sont pas encore rentrés à l'école maternelle. De même, les enfants de 6 ans qui terminent la grande section de maternelle, et qui avaient autrefois le choix entre les CLM et les centres de loisirs élémentaires gérés par l'association Aubervacances-Loisirs, resteront dans les CLM. Cette décision a été prise en concertation avec l'association pour éviter les brassages d'enfants et limiter les risques de transmission de la Covid. « Nos pratiques ont évolué avec les réalités de la crise sanitaire. Nous prenons le maximum de précautions en privilégiant des groupes cloisonnés qui ne se croisent pas. Mais nous ne perdons jamais de vue notre priorité : que les enfants puissent bénéficier du maximum d'activités et de sorties », témoigne Marc Assalit. L'organisation des structures collectives est désormais bien rodée, les parents, rassurés, et la fréquentation des centres de loisirs, en légère baisse l'année dernière, devrait retrouver son niveau d'avant la pandémie.

Michaël Sadoun



INFORMATIONS PRATIQUES

Centres de loisirs maternels de regroupement

Sur inscription (closes)

Du lundi au vendredi

du 7 juillet au 31 août 2021

Accueil des enfants de 7 h 30 à 9 h

Récupération des enfants

de 17 h à 18 h 30

Renseignements :

Service municipal des CLM

31-33, rue de la Commune-de-Paris

93300 Aubervilliers

Tél. : 01 48 39 51 41

Piscop, une bouffée d'oxygène pour les tout-petits

Aubervilliers peut s'enorgueillir de disposer d'un centre de loisirs en **pleine nature**, sur un domaine verdoyant de 9 hectares, entouré de sous-bois. Le **centre George-Sand à Piscop** fait le bonheur des enfants.

Situé à 15 kilomètres au nord de la ville, en lisière de la forêt de Montmorency, le centre George-Sand, géré par le service municipal Éducation et Enfance, comme les 16 autres centres de loisirs maternels (CLM) d'Aubervilliers, a offert un îlot de verdure à plusieurs générations d'enfants de 3 à 6 ans depuis l'après-guerre. Cet été encore, il accueillera deux centres de loisirs tous les jours, de façon tournante, soit une bonne centaine d'enfants de maternelle, quotidiennement. Ainsi, tous les inscrits en centre de loisirs pourront s'évader au moins une fois par semaine pour une journée à la campagne, loin de la pollution urbaine.

UNE PARENTHÈSE VERTE

Quatre ou cinq fois par mois, en juillet et en août, tous les enfants d'un même centre de loisirs de regroupement partiront la journée entière, dès 9 h 30, avec les animateurs. Après trente minutes de car, ils pourront se

dégourdir les jambes avant le pique-nique. « *La matinée passe généralement vite car les petits déjeunent tôt. Ils mangent soit des sandwichs à l'air libre, soit des repas froids, comme des salades, servis à table dans le réfectoire* », détaille Jean-Baptiste Trouillet, chef de service des centres de loisirs maternels. L'après-midi, les activités seront plus variées, mais toujours en plein air. Des tables seront installées sous des barnums pour protéger les tout-petits du soleil ou de la pluie. Des minipiscines gonflables permettront des jeux d'eau pour se rafraîchir s'il fait chaud. La plupart des activités seront en lien avec la nature : jeux collectifs, découverte des plantes, notamment grâce au gardien du site, ancien jardinier de la Ville, qui proposera aux enfants de découvrir son jardin des senteurs et son potager.

DES NOUVEAUTÉS TOUT L'ÉTÉ

Deux nouveautés sont prévues cette année. Tout d'abord, un projet « jeux de société » sera expérimenté durant tout le mois de juillet. Un directeur adjoint a été spécialement formé à cette initiative et un budget spécifique a été alloué pour acquérir de nouveaux jeux. « *Nous voulions sortir des jeux de société classiques, qui ne servent qu'à occuper les enfants pendant les temps morts, et proposer à la place des jeux qui permettent aux enfants, avec l'aide d'un adulte, de développer des compétences comme l'observation, l'adresse, l'imagination ou la stratégie* », expose Jean-Baptiste Trouillet. D'autres animateurs seront formés tout au long de l'été à ces nouveaux jeux éducatifs auxquels les enfants ne sont pas habitués. Au mois d'août, une animatrice spécialisée organisera des grands jeux en pleine nature (chasses au trésor, jeux de pistes, parcours nature, balades éducatives en forêt à la découverte des

plantes ou des insectes, etc.). Enfin, lorsque les cars de la Ville seront disponibles, les directeurs de centres pourront décider d'emmener les enfants à la cueillette de la coopérative de la Croix-Verte, sur la commune d'Attainville toute proche. Les enfants y cueilleront des fruits de saison issus de l'agriculture raisonnée (fraises, framboises, abricots, melons, pommes, poires, prunes, pêches, etc.).

UN LIEU ADAPTÉ AUX CONDITIONS SANITAIRES

Le site de Piscop est suffisamment grand pour que les deux centres de loisirs présents chaque jour ne se mélangent pas. Un bâtiment accueille un dortoir pour les petites sections de maternelle qui font encore la sieste, des salles de jeux et d'activités et d'une cuisine. L'autre bâtisse comporte une grande salle polyvalente, des salles de classe, une cuisine, un réfectoire, une bibliothèque et une salle multimédia. Les structures extérieures, adaptées à chaque âge comme les toboggans, ont été entièrement refaites à neuf. Même si les nouvelles normes sanitaires permettent en théorie le mélange des groupes, le cloisonnement reste préconisé. « *Si nous avons un enfant positif à la Covid, tout le groupe sera évidemment considéré comme cas contact et isolé. Mais le cloisonnement par groupes permet de ne pas fermer les deux structures qui se seront croisées à Piscop* », prévient Marc Assalit, le directeur Éducation et Enfance de la Ville. Il n'est cependant pas exclu que ce dispositif soit assoupli si la situation sanitaire continue à s'améliorer d'ici à l'ouverture des centres de loisirs maternels de regroupement d'été, le 7 juillet prochain.

L'encadrement des loyers est effectif

Après Paris et Lille, le dispositif d'**encadrement des loyers** du parc locatif privé est en vigueur à Aubervilliers depuis le **1^{er} juin**. Explications.

L'encadrement des loyers impose aux propriétaires de ne pas dépasser un montant maximum lorsqu'il fixe le loyer. Ce loyer plafond, appelé loyer de référence majoré, prend en compte le type de logement (maison ou appartement), le nombre de pièces principales, l'année de construction et le type de location (meublée ou non). Avec toutes ces données, il suffit de se rendre sur le site Internet de la Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement (DRIHL) pour connaître le loyer de référence majoré d'une habitation, c'est-à-dire le loyer maximal (hors charges) par mètre carré et par mois. Pour obtenir le loyer maximal autorisé applicable sur un logement entier, il faut multiplier le loyer plafond avec le nombre de mètres carrés habitables.

Le dispositif de l'encadrement des loyers s'applique à tous les baux signés à compter du 1^{er} juin pour les locations vides et meublées : nouvel emménagement, renouvellement de bail et bail mobilité. Bien évidemment, les contrats signés avant l'entrée en vigueur de l'arrêté ne sont pas concernés.

Le but de cet outil est de maîtriser l'évolution des loyers du parc privé, qui représente plus de 11 500 logements. En effet, la Ville d'Aubervilliers, comme celles de Plaine Commune, connaît un déséquilibre sensible entre l'offre et la demande de logements, un niveau médian de loyer élevé et un écart notable entre les niveaux moyens de loyers dans le parc privé et le parc social. « L'importante accélération des mutations urbaines, comme le prolongement de ligne de métro 12, la présence du Campus Condorcet ou encore l'évolution du Fort d'Aubervilliers, pourraient contribuer à alimenter des tensions inflationnistes sur les loyers du territoire », explique David Rebuffel, directeur de l'Action sanitaire et sociale pour l'habitat et le logement. Le dispositif permet donc de contenir les hausses abusives des loyers, de préserver le pouvoir d'achat des Albertivillariens et de leur faciliter l'accès au logement.

DES SANCTIONS EN CAS DE NON-RESPECT

Pour les baux signés depuis le 1^{er} juin, en cas de désaccord avec le bailleur sur le loyer prévu par le dispositif, le locataire doit saisir la commission départementale de médiation. Par ailleurs, lorsque le préfet constate qu'un contrat de bail ne respecte pas le dispositif d'encadrement, il peut mettre en demeure le bailleur de rendre le contrat conforme, et de procéder à la restitution des trop-perçus. Si cette mise en demeure reste infructueuse, le préfet peut prononcer une amende à l'encontre du bailleur, dont le montant peut aller jusqu'à 5 000 € pour une personne physique et 15 000 € pour une personne morale.

Quentin Yao Hoquante

» Pour plus d'informations sur le sujet, consulter le site Internet de l'Agence départementale d'information sur le logement de Seine-Saint-Denis (ADIL) : www.adil93.org.



Maîtriser l'évolution des loyers du parc locatif privé en zone tendue.

1^{er} juin 2021Entrée en vigueur du dispositif
de l'encadrement des loyers

11 500

Nombre de logements du parc privé locatif

5 000 €

Montant de l'amende pour un particulier qui
ne respecte pas le plafond de loyer maximum

15 000 €

Montant de l'amende pour une
personne morale qui ne respecte pas
le plafond de loyer maximum

Attention aux promoteurs immobiliers indéclicats !

La ville est en pleine **mutation urbaine**, l'arrivée de nouvelles stations de métro et la transformation du quartier du Fort d'Aubervilliers en attestent parfaitement. Malheureusement, cette dynamique positive peut engendrer des **comportements abusifs**.

En avril dernier, dans une lettre adressée aux Albertivillariens, le Maire, Karine Franclot, a mis en lumière les agissements déplacés de quelques promoteurs immobiliers qui sévissent sur la ville. En effet, avec Michel Hadji-Gavril, adjoint en charge de l'Urbanisme, ils ont été alertés par des propriétaires de pavillons, victimes de démarchages assez agressifs de la part de certains promoteurs immobiliers et de prospecteurs fonciers. « Pour faire simple, ces derniers se sont montrés très insistants et les ont intimé de vendre leurs biens en leur faisant croire qu'une construction d'immeuble était prévue sur le terrain de leurs voisins. D'ailleurs, pour justifier leurs propos, ils prétendaient agir de concert avec le Maire et les élus de la Ville. Bien évidemment, cela est parfaitement inexact », explique Sylvie Martin, directrice du service municipal de l'Urbanisme.

La grande majorité de ces propriétaires ont été très surpris. Ils se sont interrogés sur la politique de la Ville en matière d'urbanisme et se sont également inquiétés du

devenir de leur cadre de vie. « Il convient de les rassurer, l'objectif de la Municipalité est en premier lieu de veiller à la redynamisation du commerce et à la qualité des espaces publics. Le développement de programmes immobiliers n'est pas une priorité. De plus, la Municipalité souhaite préserver le patrimoine de ces pavillons, car ils représentent une richesse incontournable pour Aubervilliers. D'ailleurs, certains présentent des caractéristiques architecturales uniques et sont inscrits au volet patrimonial du Plan local d'urbanisme intercommunal (Plui) afin de leur assurer une protection supplémentaire. Chaque nouvelle construction de bâtiment, quelle que soit sa nature, doit s'insérer harmonieusement dans l'environnement. Il y a des règles à respecter », rassure Sylvie Martin.

LA PROXIMITÉ DE PARIS ATTIRE LES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER

La ville d'Aubervilliers attire de plus en plus de promoteurs immobiliers et de prospecteurs fonciers en raison de sa situation géographique, aux portes de Paris. Certains y voient l'aubaine de réaliser des opérations sans se soucier du contexte urbain. La démarche n'est pas en sens unique. De plus, de nombreux propriétaires commencent à réfléchir à céder leurs biens, car ils estiment pouvoir en retirer un prix intéressant, grâce à l'arrivée du métro et des futures gares du Grand Paris. « Il ne s'agit pas de construire pour construire, comme l'a souligné le Maire. Toute nouvelle construction, quelle que soit sa nature, doit être respectueuse de l'environnement dans lequel elle s'insère. La morphologie existante doit être respectée. Et au-delà de la volumétrie, nous sommes attentifs à l'écriture architecturale et à la qualité des matériaux utilisés. Aubervilliers mérite du "beau" », conclut Sylvie Martin.

Q. Y. H.

» Pour plus d'informations, contacter la Direction municipale de l'Urbanisme d'Aubervilliers par téléphone au 01.48.39.52.80 ou par mail à urba-reglementaire@mairie-aubervilliers.fr

Aubervilliers n'oublie pas ses seniors



À Aubervilliers, le **dispositif senior** reste actif, et **se renforce** même pour faire face à la crise sanitaire qui touche de plein fouet les plus de 60 ans. La Direction de Autonomie met en place des actions concrètes afin d'**aider nos aînés au quotidien**.

Dans le contexte actuel, les clubs d'animation pour les seniors d'Aubervilliers restent malheureusement fermés. Pourtant, pour la Municipalité, nos aînés restent au cœur des préoccupations. Les équipes de la Direction de l'Autonomie ont mené une campagne pour inciter à la vaccination, ont maintenu, par téléphone, par des actions solidaires, le lien avec les personnes âgées isolées ou en difficulté. « On souhaite rouvrir les clubs rapidement, mais dans le respect des règles sanitaires. On s'oriente davantage vers une réouverture progressive, pour ne pas prendre de risques, en petits groupes, en extérieur... Les programmations sont prêtes, les équipes ont hâte de retrouver les seniors et le cœur de leur activité », explique Maryse Le Carrou, directrice de la Direction de l'Autonomie.

ACTIVATION DU PLAN CANICULE 2021

En marge de cette réflexion sur les modalités de réouverture des clubs, la Mairie prépare le plan annuel de gestion

du dispositif canicule pour les seniors. Cette année, il y a déjà 1 500 inscrits sur le registre, contre 500 avant la crise de la Covid. « Il s'agit sans nul doute, dans le respect des règles sanitaires, d'un des effets de la crise sanitaire et particulièrement des périodes de confinement, précise Maryse Le Carrou. Le public visé réglementairement sont les personnes socialement isolées ou vulnérables, en raison d'un grand âge, souffrant de pathologies spécifiques. Depuis la crise sanitaire, les personnes inscrites au registre restent bien sûr éligibles par rapport à l'âge, mais elles sont beaucoup moins isolées, certaines peuvent aller faire leurs courses, d'autres sont entourées par un réseau familial, amical ou associatif... » Le premier plan canicule, lancé en 2003, avait pour objectif de diffuser des messages préventifs, d'identifier les personnes isolées, de réduire les conséquences sanitaires d'une canicule et ainsi d'éviter de nombreux décès. « En 2021, ce public connaît les recommandations en cas de fortes chaleurs. Ce n'est plus la même génération », se réjouit la directrice de l'Autonomie.

S'INSCRIRE POUR BÉNÉFICIER DE CONSEILS ET D'ASSISTANCE

Pendant la crise de la Covid, les services de la Direction de l'Autonomie ont été confrontés à des personnes seules, dans l'impossibilité de sortir, ou qui n'étaient pas en mesure de faire leurs courses. C'est le public prioritaire du plan canicule. « Si un épisode caniculaire devait s'installer dans la durée, on pourra intervenir, soit d'un point de vue sanitaire, en faisant appel à un médecin ou aux services d'urgence, soit dans la vie quotidienne, en proposant un accompagnement à la mobilité ou une prestation d'aide à domicile pour faciliter la vie quotidienne », détaille Maryse Le Carrou.

Selon les textes ou le décret, pour s'inscrire, il faut soit avoir plus de 65 ans, soit plus de 60 ans mais être inapte au travail, soit moins de 60 ans et être handicapé. Les personnes souhaitant s'inscrire pour la première fois peuvent le faire via le site Internet de la ville ou la **fiche**

GROUPES DE PAROLE POUR LES AIDANTS

Vous aidez un proche dans son quotidien, venez partager votre vécu avec d'autres aidants familiaux aux groupes de parole. Les rencontres ont lieu les lundis, deux fois par mois, de 9 h 30 à 11 h 30 (sur inscription, mais sans engagement) : Coordination de l'Autonomie, 5 rue du Dr Pesqué

Lundis 7 et 21 juin : Thème libre

Lundis 5 et 19 juillet : Forcer, ne pas forcer, qu'est-ce qui est bon pour l'autre ?

Lundis 6 et 20 septembre : Thème libre

Lundis 4 et 18 octobre : Est-ce que je prends du temps pour moi ?

Lundis 8 et 22 novembre : Thème libre

Lundis 6 et 20 décembre : Thème libre

AUBERIV'AGES ÉDITION 2021

Mercredi 8 et jeudi 9 septembre, parc Eli-Lotar
Les invitations pour cette journée festive réservée aux retraités seront envoyées début juillet.

d'inscription ci-contre. « Avec leur accord, on peut inscrire ses parents, ses voisins... S'ensuivront des appels de courtoisie pour vérifier que les inscrits ont bien un réseau d'entraide ou un soutien en cas de nécessité. S'ils ne répondent pas, on contactera les personnes désignées comme contacts pour prendre des nouvelles de la personne », conclut la directrice de l'Autonomie.

Quentin Yao Hoquante

» Pour plus d'informations, contacter le 01 48 39 53 44 (numéro dédié au dispositif canicule) ou le Service Coordination de l'Autonomie au 01 48 11 21 92 ou 01 48 11 21 93 (tous les jours sauf le jeudi).



FICHE D'INSCRIPTION 2021 SUR LE REGISTRE NOMINATIF DES PERSONNES FRAGILES
(Décret n°2004-926 du 1^{er} septembre 2004)

IDENTIFICATION DES PERSONNES À INSCRIRE (une fiche par foyer)			
Nom	Monsieur	Madame	
Prénom			
Date de naissance			
Vit seul(e)	OUI	NON	NON
Si non, précisions			
Coordonnées téléphoniques			
Fixe :			
Portable :			

PERSONNE(S) À CONTACTER SI IMPOSSIBILITÉ À VOUS JOINDRE	
Nom - Prénom	Téléphone
Enfant, ami(e), voisin(ne), autre	
Enfant, ami(e), voisin(ne), autre	
Enfant, ami(e), voisin(ne), autre	

COORDONNÉES DU DOMICILE			
Adresse			
Bâtiment/escalier			
Étage	Ascenseur	OUI	NON
Code(s) d'entrée			
Présence d'un gardien	OUI	NON	Téléphone :
Appartement	OUI	NON	Pavillon
	OUI	NON	OUI
			NON

DATES D'ABSENCE DU DOMICILE	
En juin	En cas de canicule, il vous appartient de signaler tout changement de date en appelant au 01.48.39.53.44 ou 01.48.39.50.37
En juillet	
En août	
En septembre	

VOS PRESTATIONS À DOMICILE			
Soins infirmiers	Qui ?	Combien de fois dans la semaine ?	
Aide à domicile	Qui ?	Combien de fois dans la semaine ?	
Téléassistance	OUI	NON	
Autres			
Je souhaiterais bénéficier d'informations, de conseils à ces sujets et sur le service Accompagnement et animation seniors de la mairie OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>			

COORDONNÉES MÉDICALES	
Médecin traitant	Qui ?
Téléphone :	
Souhaitez-vous nous communiquer un problème de santé particulier nécessitant le suivi régulier d'un médecin, ou toute autre difficulté que vous pourriez rencontrer ?	

J'accepte d'être inscrit(e) dans un fichier informatique tenu de façon confidentiel par la ville¹. Il m'appartient de signaler toute modification postérieure à mon inscription. J'ai bien noté que je peux demander à tout moment ma radiation de ce fichier.

Fait à :

Le :

Signature :

A retourner au CCAS 6 rue Charron 93300 AUBERVILLIERS ou à déposer dans l'urne mise à disposition à la Mairie

Si ce document a été rempli par un tiers ou par le représentant légal, merci de signer et d'indiquer vos coordonnées et votre qualité :

¹ Selon la loi N°7817 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les informations figurant sur ce document sont strictement confidentielles et peuvent faire l'objet d'un droit d'accès.

« Ménage ton Canal »

passé par Aubervilliers

Cette grande opération de **collecte de déchets** le long des berges du **canal**, se déroulera **samedi 19 juin**, depuis la place de la République à Paris jusqu'au Stade de France en passant par Aubervilliers, le temps d'un après-midi. Ce **parcours nature** sera ponctué de nombreuses animations ludiques destinées à **sensibiliser le public**.

Par **Tom Malki**

Cette journée de collecte participative de déchets sur les berges et dans l'eau participe à la lutte contre la pollution et à la préservation de notre environnement, de l'eau et des berges. Elle s'adresse à tous, Albertivillariens comme Parisiens, et à celles et ceux qui se sentent concernés par le devenir de leur canal. Cette initiative a un autre objectif : celui de se réapproprié l'espace public, trop minéral et souvent dégradé, de la faire vivre avec les familles et avec les amis dans le respect de tous et dans la bonne humeur.

A Aubervilliers, cette action répond à une volonté de la Municipalité, notamment du Maire et des adjoints à la Propreté, Jérôme Legendre, et à l'Environnement, Zakia Bouzidi. Cet événement est organisé par la Ville de Paris, les villes d'Aubervilliers et de Saint-Denis, les mairies des X^e et XIX^e arrondissements, Plaine Commune, l'association Les Canaux et le média *Enlarge Your Paris*.

Le départ de la collecte est donné à 14 heures, place de la République, mais il est possible de rejoindre l'opération en cours de route au fil de ses différentes étapes jusqu'à son terminus à 17 heures au Stade de France. 10 points-relais sont aménagés sur le parcours, dont 2 à Aubervilliers (Darse du Millénaire et Pont Francis-de-Pressensé) pour récupérer gratuitement un kit de nettoyage. Une fois les déchets récoltés, ils peuvent être déposés dans n'importe quel autre point-relais.

NATURE ET BIODIVERSITÉ

Tout au long de cette promenade, vous irez à la découverte de la flore urbaine au travers du plus grand herbier bitume du monde. A Aubervilliers, quai Adrien Agnès,

vous pourrez visiter les Jardins de l'Ecluse, au square Aimé Césaire, la collecte des déchets flottants se fera en kayak, vous assisterez à une démonstration du bateau nettoyeur *L'Acoupa*, participerez à la création de teintures végétales avec AuberFabrik et découvrirez la Ressourcerie éphémère avec l'association Landykadi. Prévues au Pont du Landy, une démonstration du bateau nettoyeur *L'Acoupa* et une exposition de photos.

Vous rencontrerez ainsi celles et ceux qui protègent et font vivre les canaux au travers d'animations ludiques et festives : agents de la propreté et leurs engins de nettoyage, baignade en eau libre (sur inscription), mini-transhumance de moutons, démonstration de scaphandriers et de bateaux nettoyeurs, visite des écluses et du canal, live street-art, concerts, restauration zéro déchet, informations sur la réduction des déchets avec des associations engagées et conférence Entreprise et de la biodiversité, est-ce compatible ?

» En savoir plus : www.menagetoncanal.fr

CleanWalker, une autre initiative pour se mettre au vert

L'association Clean Walker vient de s'implanter à Aubervilliers. Ce mouvement, né il y a trois ans, rassemble les initiatives citoyennes en direction de la protection de l'environnement. Retour sur l'histoire d'un mouvement.

« Que puis-je faire à mon échelle de simple citoyen ? Comment être un "acteur" du changement ? Et si nous nous rencontrons ? Si nous nous unissons lors d'actions citoyennes, partout en France et dans le monde, pour nettoyer nos villes, nos rues, nos plages et nos forêts ? Et si nous marchions, pour prendre conscience, pour prendre la parole et sensibiliser davantage aux enjeux environnementaux ? » C'est cette réflexion qui a amené Benjamin Carboni à créer cette association.

UNE HISTOIRE DE PROMENADE

Benjamin Carboni raconte la naissance du projet CleanWalker dans une vidéo mise en ligne sur YouTube. L'idée a germé après une simple promenade dans les rues, Benjamin y voit alors les déchets s'accumuler sans que cela ne préoccupe quiconque. Pire, lors d'une randonnée en montagne, il fait le même constat. « J'ai compris qu'il fallait que je fasse quelque chose moi-même », explique-t-il. C'est ainsi qu'est né, en 2018, le mouvement Cleanwalker.

Trois objectifs découlent de ce projet d'après Benjamin Carboni, son président et fondateur. Le premier, c'est l'organisation de balades ou cleanwalks durant lesquelles les participants se rassemblent pour nettoyer les villes, les rues, les forêts... dont le matériel nécessaire au ramassage des déchets a été financé par un crowdfunding. Le deuxième fut la création d'un sac de randonnée avec des matières recyclées permettant à la fois de ramasser les déchets et de les trier. Enfin, la réunion d'un ensemble de partenaires, « des créateurs », pour recycler les déchets.

L'association ne compte pas moins de 31 antennes dans toute l'Europe. Elle a déjà mobilisé plus de 10 000 personnes lors de 300 marches. Désormais, à Aubervilliers aussi, les cleanwalkers peuvent partir à la chasse aux déchets.

» En savoir plus : <https://cleanwalker.fr/association/>





Rencontre avec Edouard Feinstein, président de l'association OSE

OSE est une association engagée dans la sauvegarde de l'environnement. Samedi 19 juin, elle participera également à l'opération « Ménagement Canal ». Son président, Edouard Feinstein, témoigne. Les bénévoles sont allés partout, dans les rues, les forêts, les fleuves, les écoles, les parcs ou les plages. Depuis plus de 30 ans, l'association OSE s'est mobilisée sur le terrain pour préserver l'environnement. Le 19 juin prochain, c'est à Paris et en Seine-Saint-Denis qu'elle interviendra pour nettoyer les berges du canal. Pour aller draguer la Seine en profondeur, pas de formulaire à remplir, ni d'inscription à faire, il suffit de venir équipé de bottes ou de chaussures montantes étanches, précise Edouard Feinstein.

GRÂCE AU SOUTIEN FINANCIER DE FONDATIONS, DE VILLES, D'ASSOCIATIONS...

OSE est trentenaire. Son fondateur Edouard Feinstein se souvient : « Nous étions une bande de copains de la patinoire de Charenton. C'était en 1990. Un jour, devant le lac, Porte Dorée, nous avons pris conscience de l'importance de préserver l'environnement et nous avons commencé par nettoyer le lac ». Il se remémore de ces réunions pendant lesquelles, sur un coup de tête, ils décidaient de lancer une grosse opération de nettoyage. « Nous sommes un peu des ovnis. Apolitiques, nous avons souvent été boudés. On continue à tenir grâce à quelques aides : le soutien du chanteur Vianney, de la Fondation Groupe RATP, la Fondation SNCF, la Fondation de la Mer, la Ville de Saint-Denis ou encore Gestes

Propres, qui va nous permettre de mener l'opération "Ménagement Canal". Je ne sais pas si nous allons encore exister très longtemps », soupire Edouard Feinstein.

Malgré des doutes pour l'avenir, le passé de OSE n'a pas démérité. Les opérations de nettoyage qu'elle organise depuis plus de 30 ans sont nombreuses et, parfois, de très grande envergure. Il y a 20 ans, OSE était en Egypte pour draguer le fleuve du Nil. A la même époque, le pétrolier Erika se brisait au large des côtes françaises, les bénévoles se sont rendus à Pornic pour nettoyer les plages. « Erika a ruiné la Loire-Atlantique. Alors on est nous sommes partis sur un coup de tête. Des gendarmes nous apportaient de la nourriture », se rappelle Edouard Feinstein.

Outre les grandes opérations de nettoyage, les volontaires se rendent dans les écoles, à la demande du rectorat, pour sensibiliser les élèves sur les sujets environnementaux. Les entreprises aussi les sollicitent. Autre lieu d'action de OSE, les camps de sans domicile fixe. « On y va pour éveiller les consciences, mais surtout on les aide à nettoyer », précise Edouard Feinstein.

LE BÉNÉVOLAT, LA CLÉ DU SUCCÈS DE L'ASSOCIATION

Comment participer à ces opérations ? Edouard Feinstein répond simplement : « Vous venez, c'est tout. Il n'y a pas d'adhésion. Nous pouvons fournir le matériel. Vous donnez le temps dont vous disposez pour aider. Parfois, c'est une heure, parfois plus. On peut être bénévoles chez nous et dans d'autres associations comme Greenpeace. »

Toutes ces initiatives restent entièrement bénévoles. C'est la clé du succès de l'association d'après son président. « Mais on le paye très cher, précise-t-il. Nous avons été sauvés par la Fondation Groupe RATP, donc désormais, nous sommes en mode survie. Nous agissons pour la terre, pour les gens, sans rien attendre. »

Ni le manque de moyens, ni les réactions négatives ne semblent pouvoir décourager OSE, dont le slogan pourrait très bien être « On s'en fiche, on y va quand même ».

Programme

Ménagement ton Canal

- Collecte de déchets • Nature & biodiversité
- Baignade • Musique & arts
- Animations nautiques • Pour petits & grands

Collecte de déchets, parcours nature et animations ludiques

Samedi 19 juin 2021 • 13h/18h
A Paris, Saint-Denis et Aubervilliers

menage-toncanal.fr

Le déploiement de la vidéoprotection se poursuit

Afin de répondre aux aspirations des Albertivillariens en matière de **sécurité**, la Ville va densifier son réseau de vidéoprotection avec l'installation de **15 nouvelles caméras** sur la voie publique d'ici à la fin de l'année.

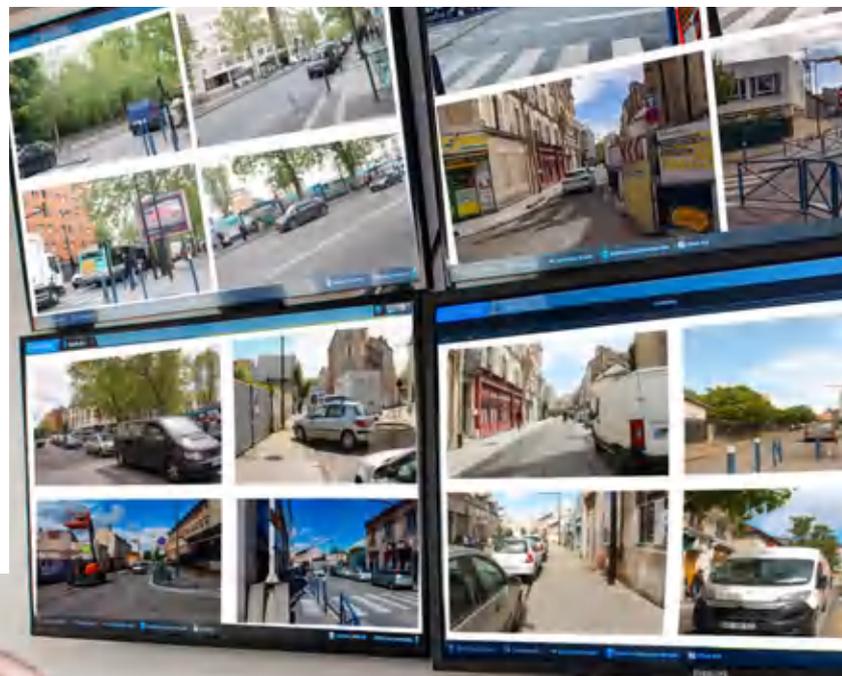
C'est aujourd'hui une priorité de l'action de la majorité municipale. L'installation de 7 nouveaux points de vidéoprotection à la fin de l'année 2020 porte le nombre de caméras à 51. Cinq autres points sont d'ores et déjà prévus en septembre 2021 et la Municipalité a engagé les démarches pour en installer 15 supplémentaires. La ville comptera donc 60 points vidéo protégés en 2022. « Nous allons continuer à ce rythme pour monter en puissance et densifier le maillage du territoire communal avec 15 à 20 points vidéo protégés supplémentaires par an, selon les capacités financières de la Ville. C'est un investissement lourd, mais qui fait partie de nos priorités », explique Ling Lenzi, adjointe au Maire en charge de la Sécurité.

NÉCESSAIRE RATTRAPAGE

Aubervilliers s'étend sur 5,8 km² et compte une douzaine d'avenues et de boulevards, 120 rues, 6 quais et une cinquantaine d'allées et d'impasses. Ce sont autant d'endroits à surveiller pour faire reculer la délinquance et garantir la sécurité. À titre de comparaison, une ville un peu plus étendue comme Drancy est équipée de près de 200 caméras de voie publique. Même si une partie de la facture peut être prise en charge par l'État et la Région, ces 15 caméras pèseront au mieux pour 234 000 euros sur le seul budget municipal. La montée en puissance du réseau de vidéoprotection sera nécessairement progressive mais continue. Les anciennes caméras seront remplacées par des caméras dômes panoramiques qui filment à 360° et zooment jusqu'à 35 fois, ce qui permet d'observer plusieurs rues simultanément avec une seule caméra. « Même si nous donnons la priorité aux quartiers sensibles comme le Landy, la Maladrerie ou Villette – Quatre-Chemins, notre objectif est de garantir la tranquillité publique sur toute la ville », assure Ling Lenzi.

UN OUTIL INDISPENSABLE

Ces nouvelles caméras remplissent principalement quatre fonctions. Tout d'abord, elles jouent un rôle dissuasif sur la criminalité, le vandalisme et les infractions. Ensuite, elles permettent de prendre un délinquant ou un contrevenant en flagrant délit, grâce aux images contrôlées en temps réel par les opérateurs du Centre de surveillance urbaine (CSU) de la Police municipale (PM).



» Un 3^e agent de police sera recruté dans l'année pour renforcer les effectifs du Centre de surveillance urbaine (CSU).

Elles favorisent également la résolution d'enquêtes de police à posteriori (vols, dégradations, agressions, etc.). Les agents de la Police nationale (PN) viennent fréquemment récupérer des images au CSU à cet effet. Enfin, elles permettent de soutenir l'action des équipes de Police municipale sur le terrain, et notamment dans la lutte contre les vendeurs à la sauvette de cigarettes de contrebande. Ces caméras, qui filment 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, permettront en outre de repérer des infractions mineures (ivresse sur la voie publique, incivilités...) ou de porter assistance aux personnes en danger (malaises, accidents, etc.) en prévenant rapidement les secours. La vidéoprotection sera étendue prochainement aux infractions routières et au stationnement gênant. Par ailleurs, le CSU déménagera en 2021 pour des locaux plus spacieux afin d'être plus opérationnel.

L'enregistrement, le visionnage et l'utilisation des images de la vidéoprotection sont très encadrés afin de garantir les libertés publiques et les droits individuels

fondamentaux. L'intérieur des lieux privés n'est jamais filmé. L'installation des dispositifs de vidéoprotection est soumise à une autorisation préfectorale, valable 5 ans et renouvelable. Le choix de l'emplacement des caméras fait l'objet d'une décision concertée entre la PM, la PN, le service de Prévention d'aide aux victimes et d'interventions

Une réglementation stricte et la création d'un comité d'éthique.

publiques (Pavip) et des services généraux ou techniques (Voirie, etc.). Conformément à la loi, les images enregistrées sont conservées un maximum de 30 jours avant d'être automatiquement détruites. Ling Lenzi se veut rassurante : « Nous sommes très attachés au respect des droits des Albertivillariens. C'est pourquoi nous avons décidé de la création d'un comité d'éthique. Le service Pavip prépare une charte pour renforcer la protection des libertés publiques et individuelles au-delà des obligations législatives et réglementaires. »



Quand la télémedecine vient au secours de la radiologie

Après plus d'un an de fermeture liée au départ du radiologue titulaire du **Centre municipal de santé (CMS)**, le service de radiologie médicale a pu rouvrir ses portes grâce à la **mise en place de la télémedecine**.

Les Albertivillariens qui fréquentent habituellement le Centre municipal de santé désespéraient de voir le service de radiologie les accueillir à nouveau, faute d'un nouveau praticien pour remplacer le très apprécié docteur Gérard Gardes, dont le départ à la retraite a été précipité par la crise sanitaire. « Il est très difficile, voire impossible, d'embaucher un radiologue de façon permanente ou d'en débaucher un qui officie ailleurs, car la radiologie conventionnelle n'intéresse plus beaucoup ces spécialistes », déplore Corinne Guiot, cadre de santé au CMS. Pour autant, la radiologie est un service transversal à beaucoup d'autres spécialités, souvent indispensable pour poser un diagnostic. Il a donc fallu trouver une solution de substitution pour continuer à offrir ce service aux Albertivillariens.

Le CMS dispose d'appareils de radiologie très performants et peut compter sur deux manipulatrices radio expérimentées pour accueillir les patients, prendre en charge la partie administrative, procéder à l'interrogatoire préalable à l'examen, réaliser les clichés prescrits et les développer. Il ne manque donc que l'expertise d'un médecin spécialiste pour les analyser et rédiger le compte rendu nécessaire au diagnostic.

RECOURS À LA TÉLÉRADIOLOGIE

C'est là qu'intervient la téléradiologie. Mise en place depuis un peu plus de trois mois au CMS, elle permet d'envoyer par Internet les clichés radio réalisés à un radiologue disponible n'importe où en France, via une plateforme virtuelle sécurisée. Ce dernier analyse les radiographies et renvoie son compte rendu par voie électronique le lendemain. Le docteur Yann Hetmaniak, radiologue référent de la Compagnie de télémedecine (CTM), installée à Montpellier et avec laquelle le CMS a conclu un partenariat, s'assure du bon fonctionnement du processus.

« Pour les patients, ça ne change pas grand-chose. Il n'y a pas de surcoût et aucune différence dans le déroulement de l'examen. On explique la démarche au patient qui donne son consentement écrit pour le traitement des données. Les gens sont très contents de pouvoir retrouver un service de radiologie », se réjouit Noronirina Ratsimbazafy, l'une des manipulatrices radio du CMS.

Avec la fermeture du service, beaucoup d'habitants se sont tournés vers les centres privés d'imagerie médicale et ne savent pas que le service radiologie est de nouveau

accessible au CMS. « L'affluence n'a rien à voir avec autrefois. Le service tourne vraiment au ralenti. Nous avons cinq ou six patients par jour, contre plus d'une trentaine auparavant. Quand nous n'avons pas de patients, on prend immédiatement ceux qui se présentent, sans rendez-vous », explique Tatiana Spar, l'autre manipulatrice.

LA PRÉSENCE D'UN RADIOLOGUE NÉCESSAIRE

Si les radios conventionnelles des os, des poumons, du rachis ou les panoramiques dentaires sont à nouveau possibles grâce à la téléradiologie, ce n'est en revanche à l'inverse plus le cas des échographies et des mammographies. « Ce sont des actes spécifiques qui nécessitent la présence d'un médecin spécialisé, sur place, pour diriger l'examen ou parce qu'une auscultation est nécessaire. C'est un vrai problème, car la demande est forte à Aubervilliers. Mais, pour l'instant, il n'y a malheureusement pas de solutions. Nous espérons à l'avenir la présence d'un radiologue, au moins une journée par semaine, en complément de la téléradiologie », confesse Noronirina Ratsimbazafy.

Aujourd'hui, même les grands hôpitaux font appel, pour certaines de leurs consultations, à cette médecine dématérialisée qui abolit les distances. Un premier bilan sera effectué au CMS dans les semaines à venir. Les craintes des premiers patients d'une médecine déshumanisée se sont vite envolées. « Les patients sont attachés à ce contact humain. Dans le milieu médical, c'est très important. Les personnes âgées aussi ont besoin d'être rassurées. Mais nous prenons le temps de parler avec les gens », confie Tatiana Spar.

Michaël Sadoun

La culture reprend vie

Malgré le contexte sanitaire, la vie culturelle tente tant bien que mal de suivre son cours. Entre les **œuvres d'art** exposées **à ciel ouvert** et les **représentations musicales et scéniques**, il y en a pour tous les goûts.

Par **Quentin Yao Hoquante**

Les habitants au cœur de l'art

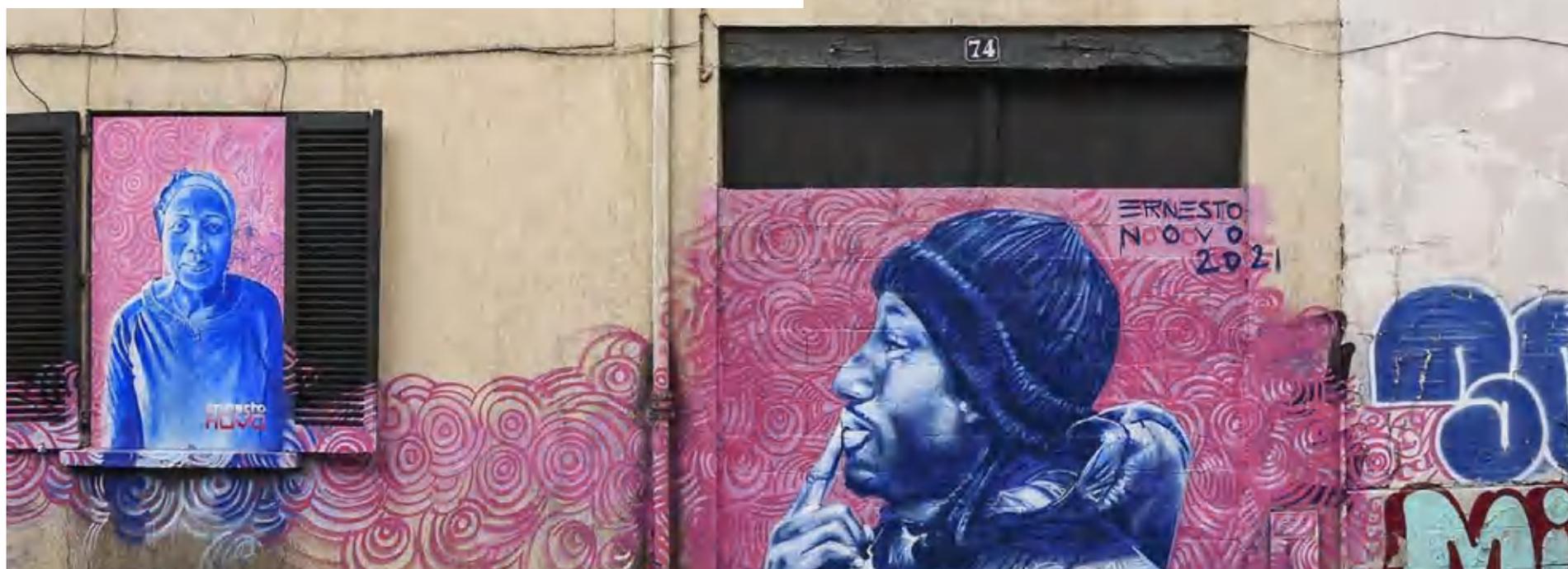
« Fenêtre sur rue » est un projet unique en son genre. Il s'inscrit naturellement dans la démarche culturelle d'Aubervilliers, « art en ville », qui cherche à déplacer les pratiques artistiques en dehors des lieux dédiés et à embellir la ville et le cadre de vie des habitants.

Créé en 2019, « Fenêtre sur rue » est un parcours d'art urbain encadré par le collectif MUR 93, en partenariat avec l'Office de tourisme de Plaine Commune Grand Paris, qui invite plusieurs artistes à investir des fenêtres aveugles et murées de la ville. Ce parcours artistique prend vie dans les quartiers dégradés et engagés dans un processus de rénovation urbaine. Dans ces fenêtres, on retrouve des représentations d'habitants de ces quartiers. « Fenêtre sur rue » place les Albertivillariens au cœur de ces œuvres et leur donne la parole.

Cette année, le MUR 93 est accompagné de l'association L'Écluse pour investir les façades vouées à la restauration ou à la démolition du quartier du Marcreux, et plus précisément la rue Heurtault. Ce quartier, situé à l'est du canal Saint-Denis,

fait partie du Programme national de requalification des quartiers anciens dégradés (PNRQAD).

Une trentaine d'entretiens ont été réalisés en amont du projet, grâce au travail du citoyen du quartier, de la chargée de mission Démocratie locale et de l'Office de tourisme de Plaine Commune. « Une fois retranscrites et analysées, ces paroles constitueront un récit commun, un témoignage du lien qui unit une personne à un lieu. Ce récit sera proposé aux visiteurs dans un livret de médiation qui les guidera à travers les différentes façades investies par les artistes. Il leur permettra de s'imprégner du lieu grâce au vécu et aux anecdotes de ses habitants », détaille Samia Khitmane, responsable du pôle Arts visuels et Patrimoine à la direction municipale des Affaires culturelles. Sur chaque fenêtre, les artistes réaliseront leurs portraits en laissant libre cours à leur imagination. On les retrouvera sur une vingtaine de façades composées de 80 fenêtres murées. Les œuvres seront visibles jusqu'en octobre prochain.



Des œuvres à ciel ouvert

La Street Art Avenue est un projet de grande envergure qui s'étend le long du canal Saint-Denis. Cette année, on célèbre sa 5^e édition. En vous promenant le long des berges du canal, et parfois même dans les rues d'Aubervilliers, vous avez sûrement aperçu des œuvres, aussi uniques les unes que les autres. Elles ont été réalisées par une trentaine d'artistes et de collectifs et ornent

les silos d'usines, les quais, les piliers d'autoroutes, voire quelques façades d'immeubles. C'est une véritable fresque artistique à ciel ouvert.

Aux dimensions artistiques et culturelles de ce projet, s'ajoute une dimension de développement local. Dans un premier temps, ces œuvres participent à l'amélioration du cadre de vie des Albertivillariens en dynamisant l'espace public. Cette valorisation du territoire contribue à changer le regard des habitants sur ces espaces.

Dans un second temps, la Street Art Avenue favorise le développement touristique et de la mobilité. Ce cadre est propice aux promenades à pied ou à vélo, à la pratique du sport ou encore aux visites guidées pour les

plus curieux. Enfin, ce projet permet à l'espace public d'avoir un rayonnement culturel et artistique. Les artistes locaux émergents et ceux d'envergure internationale s'approprient les lieux en y proposant des œuvres originales et de qualité. Pour les plus chanceux, il est possible d'assister en direct au processus de création de ces artistes.

Cette année, pour la 5^e édition de la Street Art Avenue, qui se tiendra jusqu'au mois de juillet, quatre artistes ont été sélectionnés pour investir différents lieux le long du canal Saint-Denis. Il s'agit de l'artiste peintre Popay, du dessinateur Dawal, de la dessinatrice et sculptrice Hydrane Lo et de l'illustratrice Alexandra Petracchi.

Ode à la poésie

En 2009, les Souffleurs commandos poétiques décident d'installer leur résidence artistique, Folle Tentative, à Aubervilliers. Leurs propositions artistiques visent à transformer le monde, et s'emploient à une poétisation permanente du territoire albertivillarien.

Le collectif réunit 60 artistes franco-japonais venant d'horizons artistiques différents, mais qui s'investissent tous à une « tentative de ralentissement du monde » en multipliant les pratiques artistiques et en se réinventant toujours.

Les habitants, les associations, les élus, les commerçants de la ville sont invités à participer à cette « Folle Tentative de ralentissement du monde ».

Après de nombreuses œuvres créées pour Aubervilliers, les Souffleurs se lancent dans la création d'un nouveau spectacle, *Éloge des vagabondes*, dont la première représentation se tiendra fin

avril 2022 dans le quartier Maladrerie – Emile-Dubois. « Pendant presque un an, les Souffleurs vont travailler main dans la main avec leurs complices, des habitants et associations du quartier, qui seront invités à créer collectivement cette œuvre artistique inédite à travers des manufactures poétiques », explique Julia Loyez, codirectrice artistique des Souffleurs.

En prenant pour point de départ les plantes vagabondes, le collectif d'artistes contemporains interrogera le voyage, la nécessité vitale de la mobilité, le mouvement pour survivre en créant un *locus amoenus*, c'est-à-dire un lieu idyllique, un jardin idéal et rêvé ensemble par tous et pour tous. Ce lieu ouvrira ses portes pour trois heures de fête, de savoir et de joie.

» Pour participer au projet, contacter l'association Souffleurs commandos poétiques par téléphone au 01 40 11 35 79 ou sur leur site Internet : www.les-souffleurs.fr.

Un poète dans la ville

Hocine Ben est un artiste touche-à-tout qui voyage entre le slam, le cinéma et le théâtre. Enfant d'Aubervilliers, ce poète des temps modernes a grandi à la Maladrerie. Il vit toujours dans son « village » où il se sent bien.

Hocine a grandi dans une famille de neuf enfants. Depuis sa jeunesse, l'univers des mots est un refuge dans lequel il s'échappe du monde qui l'entoure pour y construire sa bulle de solitude. Il a commencé à écrire ses premiers textes vers l'âge de 10-11 ans, des textes de rap, en s'inspirant des rappeurs new-yorkais des années 1980. « J'ai eu un vrai déclic lorsque j'ai entendu pour la première fois la chanson *The Message* de Grandmaster Flash & The Furious Five. J'ai tout de suite compris, qu'à travers le rap, il était possible de parler des problèmes du quotidien et des questions de conditions sociales de façon poétique », constate Hocine Ben.

Puis Hocine rencontre le slam, cette forme unique de poésie orale et urbaine, rythmée au son d'une mélodie. Après avoir vu le film *Slam* de Marc Levin, Hocine s'est rendu compte qu'il existait une autre manière de raconter des histoires. Peu de temps

après, Hocine participe à sa première soirée slam à Paris. « Pour ce faire, il fallait s'inscrire. À l'époque, j'étais timide et pudique, mais j'ai réussi à me dépasser et à monter sur scène. Après mon passage, plusieurs personnes m'ont félicité et j'ai eu l'impression qu'ils avaient vraiment entendu ce que j'avais raconté. » Depuis ce jour, l'Albertivillarien n'a plus quitté la scène.

En février dernier, Hocine a sorti son premier recueil de textes, *Poète en cavale*, publié aux éditions Marsa. C'est une compilation de nouveaux et d'anciens textes très personnels qui abordent, entre autres, ses souvenirs d'enfance et le regard qu'il porte sur l'Algérie, son pays d'origine. « Je suis fier de ce travail, car plusieurs classes, au collège ou au lycée, étudient mes textes. Mais je serai encore plus content, si des élèves d'Aubervilliers pouvaient s'en servir aussi comme support de travail », conclut le poète.

» Pour écouter les chansons d'Hocine, rendez-vous sur son Sound cloud : <https://soundcloud.com/user-53303989>

» Pour joindre Hocine et/ou commander le recueil *Poète en Cavale*, contactez-le par mail : madameben@hotmail.com





» Fanny Millet, chargée de mission à la Vie associative, Nadia Nabi, secrétaire de l'association, Zohra Bougueja, trésorière, Chaabani Hamidou, éducateur auprès d'À travers la ville, Fahima Manaouil, présidente de Partage 45, et Lisa Sintomer, chargée de mission sur le quartier Villette - Quatre-Chemins.



Deux questions

à... **Sandrine Désir**,
adjointe au Maire en charge
de la **Vie associative**.

En quoi les associations représentent une richesse pour la ville ?

Les associations tiennent une place importante dans notre ville et contribuent à son identité. Par leur dynamisme, elles améliorent le lien social et participent pour beaucoup d'entre elles à l'animation de la vie locale, en proposant des actions et des activités sociales, culturelles, éducatives, sportives, humanitaires, environnementales et solidaires. Le mouvement associatif d'Aubervilliers repose essentiellement sur le bénévolat, qu'il est nécessaire d'encourager et de développer.

La Ville a toujours soutenu les associations sur son territoire. Elle leur apporte une aide matérielle, financière, logistique et humaine, tout en les accompagnant dans la concrétisation de leurs projets. En effet, il est de tradition, au sein de cette ville, de collaborer avec les acteurs associatifs sur des projets artistiques, culturels, sportifs, sociaux, de solidarité. Pour promouvoir et consolider ce partenariat, la Municipalité entend pérenniser sa politique de soutien.

Quel est le rôle de la Municipalité dans le processus de création d'association ?

Il est vrai que le tissu associatif de la ville est très important et qu'il y a souvent de nouvelles initiatives. Parfois, les personnes souhaitant créer une association n'arrivent pas toujours à bien cadrer leurs idées. Nous sommes là, nous, élus. Maison des associations à leur écoute et pour les accompagner à réaliser leur projet, même sur les aspects administratifs.

Nous sommes également attentifs à l'intérêt commun généré par les associations. La Municipalité est, et sera toujours, aux côtés de celles et ceux qui souhaitent s'investir dans la ville, de manière citoyenne et respectueuse des principes républicains.

Propos recueillis par **Quentin Yao Hoquante**

Bienvenue à Partage 45

L'association Partage 45
**rejoint la grande famille
associative** albertivillarienne.

La ville compte quelque
500 associations actives dans
de nombreux domaines.

Ce riche panel permet
d'insuffler une dynamique
dans les différents quartiers.

L'association est née sous l'impulsion partagée des « mamans » du quartier de la Villette. « Toutes les activités du quartier sont principalement destinées aux jeunes ou aux seniors. On n'a pas la chance d'avoir une Maison pour Tous donc, entre mamans, on s'est réunies et on s'est dit qu'il était temps de créer notre propre association, Partage 45, comme Parentalité, Aide, Rencontre, Transmission, Accompagnement, Génération et Ensemble », explique Fahima Manaouil, présidente de l'association.

Pour mener à bien ce projet, les membres de Partage 45 ont pu compter sur le soutien de partenaires locaux, notamment l'association À travers la ville qui entreprend un travail de prévention et de médiation sociale active

pour les 12-25 ans de La Villette. « Cela fait deux ans que je suis de près ce groupe de mamans motivées. On leur a prêté main-forte pour monter quelques projets de sorties et d'activités grâce au Fonds d'initiatives locales (FIL) », raconte Chaabani Hamidou, éducateur auprès d'À travers la ville.

Après des échanges avec Lisa Sintomer, chargée de mission du Développement local sur le quartier Villette - Quatre-Chemins, elles se sont dit qu'il était important de se structurer et d'avoir une existence légale.

« ON VEUT CASSER LA BARRIÈRE DE LA SOLITUDE »

L'association est ouverte à tous les Albertivillariens. Ses actions sur les rencontres intergénérationnelles, l'entraide, le partage des cultures et l'accompagnement du quotidien. « On ne souhaite pas seulement s'adresser aux femmes. Tout le monde peut faire partie de Partage 45. On souhaite œuvrer pour le bon vivre du quartier et d'Aubervilliers. On veut casser la barrière de la solitude et devenir un lieu où l'on peut venir parler de ses problèmes sans jugement », détaille Zohra Bougueja, trésorière de la structure.

Malheureusement, pour le moment, l'association ne dispose toujours pas de local. Le besoin est urgent, car sans lieu il est très compliqué de proposer régulièrement des animations, des sorties et des ateliers dans le quartier. « Il nous faut absolument un point d'ancrage pour que les habitants puissent au moins nous identifier et pouvoir s'approprier le lieu. On a déjà plein d'idées d'activités, comme des ateliers débats avec des intervenants professionnels », conclut Fahima Manaouil.

Rencontres intergénérationnelles, entraide, partage des cultures et accompagnement du quotidien.

des ateliers débats avec des intervenants professionnels », conclut Fahima Manaouil.

Quentin Yao Hoquante

« Les habitants ont une attente forte vis-à-vis des élus »



» « L'otarie, un souvenir d'enfance et le témoin de mon appartenance à la ville. »

Guillaume Godin, adjoint au Maire en charge de l'Enfance, du Périscolaire, de la Restauration scolaire, de l'Insertion professionnelle et de l'Emploi, n'a pas hérité d'une délégation de tout repos. Mais ce novice en politique se veut **volontaire et pragmatique.**

Guillaume Godin, est-ce une fierté pour vous d'être au service des Albertivillariens ?

Tout à fait. J'ai 33 ans et j'ai passé toute ma vie à Aubervilliers. Mes grands-parents habitaient ici. Mon père a été chauffeur de car au service Roulage de la Ville et ma mère gestionnaire au collège Diderot. Je jouais au CMA football, stade Delaune, quand j'étais petit et j'y ai suivi toute ma scolarité : de l'école maternelle Jean-Jacques Rousseau au lycée Le Corbusier. Une fois entré dans la vie active, je suis devenu professeur au lycée professionnel Jean-Pierre Timbaud. C'est dire si je suis Albertivillarien à 100 % !

Pourquoi vous êtes-vous intéressé à la politique ?

La raison tient en ma rencontre avec Karine Franclet. J'ai adoré travailler avec elle pendant six ans au lycée Jean-Pierre Timbaud, lorsqu'elle était proviseure adjointe. Je me retrouvais pleinement dans sa façon de travailler, dans sa volonté de faire avancer les choses pour le bien

commun. Quand elle s'est présentée aux élections municipales, je l'ai suivie. C'était la suite logique de mon engagement auprès d'elle, sans pour autant être encarté dans un parti politique. La délégation qu'elle m'a confiée est un choix cohérent avec mon parcours.

Comment s'est passée cette quasi-première année de mandat ?

L'année a été très particulière avec la crise sanitaire, et ce pour la deuxième année consécutive. Le périscolaire et la restauration scolaire ont fonctionné en mode dégradé, mais le service Éducation de la Ville a malgré tout fonctionné. Les 37 écoles maternelles et élémentaires sont toutes restées ouvertes et ont accueilli les élèves dans de bonnes conditions. Rappelons que, de février à juin 2020, l'ancienne équipe municipale n'avait pas souhaité rouvrir les écoles. Les enfants ont pu recevoir un repas équilibré le midi. 5 000 repas sont servis quotidiennement. C'est une organisation colossale. Et, dans l'ensemble, ça s'est plutôt bien passé.

Justement, parlons de la restauration scolaire qui suscite beaucoup de mécontentement...

Je suis l'interlocuteur entre la Mairie et le Syndicat intercommunal pour la restauration collective (Siresco). Je leur ai fait remonter les doléances des syndicats et des collectifs de parents dès mon arrivée pour leur faire prendre conscience de ce mécontentement. Nous voulons peser, avec d'autres villes, pour améliorer la qualité des repas sans augmentation de tarifs. Nous nous sommes engagés à étudier les alternatives à la sortie du Siresco et n'en sortirons pas avant de les avoir analysées. Le poids du Siresco lui permet d'acheter des produits bio, label rouge, etc. à des prix très bas. La Ville paie un repas 3,70 €. Les familles, elles, paient le repas selon le quotient familial, c'est-à-dire 80 centimes pour le prix le plus bas, et 4,90 € pour les familles les plus aisées. Nous ne savons pas encore si nous aurons la même qualité de produits, pour ce prix-là, avec une solution alternative. En tout cas,

nous ne pouvons pas nous permettre d'augmenter le prix pour les familles. Et nous ne l'avons pas fait. Nous ne voulons pas rajouter une crise sociale à la crise sanitaire !

Vous êtes en charge de l'Insertion professionnelle et de l'Emploi. C'est là aussi un enjeu crucial, comment l'appréhendez-vous ?

Certains habitants pensent, un peu naïvement, qu'en venant me voir je vais leur proposer un emploi immédiatement. J'essaie de les orienter vers les structures adaptées car je n'ai pas d'offres d'emploi de plombier, d'électricien ou d'ingénieur sous la main ! Je comprends que les gens aient une attente forte vis-à-vis des élus. Beaucoup sont en situation de précarité et dans l'urgence. Faire une formation pour trouver un emploi adapté prend du temps. À mon arrivée, j'ai trouvé un service très bien organisé avec la Mission locale, le Pôle Emploi, etc. La Mission locale d'Aubervilliers est l'une des plus performantes d'Île-de-France. Elle suit plus de 2 000 jeunes avec un pourcentage de réussite élevé. Il ne faut pas retenir que les exemples de ceux qui échouent. Ils existent, bien sûr, mais nous devons mieux communiquer sur la réussite de la plupart d'entre eux.

Est-ce qu'être novice en politique vous a pénalisé dans votre action ?

Je connais bien les sujets sur lesquels je travaille, mais la réalité sur le terrain est plus violente que ce à quoi on s'attend. Si l'on me pose une question à laquelle je ne sais pas répondre, je confesse mon ignorance et me renseigne auprès de mes services avant de revenir vers mon interlocuteur. Je préfère agir comme cela plutôt que de raconter n'importe quoi ou faire de fausses promesses, en un mot, faire un numéro de claquettes malhonnête. Le leitmotiv dans cette équipe municipale est d'être le plus transparent possible.

Propos recueillis par **Michaël Sadoun**

GROUPE de la Majorité « Changeons Aubervilliers » avec Karine Franclét

Liste d'intérêt communal, au service des citoyens

Au service des Albertivillariens

Il y a près d'un an, lorsque nous sommes arrivés, nous savions que les défis qui nous attendaient étaient immenses. Nous n'avons pas été déçus. Depuis des années, la situation d'Aubervilliers s'est dégradée : insécurité, fermeture de commerces de proximité, insalubrité...

Mais, le plus frappant a été une pratique que nous avons découverte : celle de l'entre-soi et des « copains d'abord » qui s'est longtemps appliquée dans la gestion de notre ville. Ainsi, lorsque nous faisons le choix de prendre notre temps pour l'avenir de l'OPH, on nous accuse injustement de vouloir « privatiser ». Jamais nous ne l'avons évoqué, ni envisagé. Nous préférons un partenaire public ayant une meilleure situation financière que Plaine Commune Habitat. Mais ce choix ne plaît pas à notre opposition.

Nous fonctionnons dans le respect de l'intérêt général, seulement, et non pas dans l'intérêt de nos amis ou d'un parti. Ce qui a été fait dans d'autres villes ne le sera pas forcément à Aubervilliers. Nous sommes avant tout un groupe d'intérêt municipal ! A votre service.

L'entre-soi, les copains, dans le choix des partenaires, c'est terminé !

Nous, nous faisons le choix de la transparence et de l'intérêt général, celui des Albertivillariens.

**GROUPE L'Alternative Citoyenne !****Enfin l'union de la gauche solidaire, écologiste et citoyenne !**

Alors que les élections départementales auront lieu les 20 et 27 juin prochains, encore trop peu d'habitantes et d'habitants se sont saisis de cette

échéance cruciale pour l'avenir d'Aubervilliers et de la Seine-Saint-Denis.

Au plus fort de la crise sanitaire, le Département a pourtant agi fortement par la distribution de masques et d'aide alimentaire pour les plus fragiles et participe aujourd'hui à l'organisation de la vaccination pour protéger chacune et chacun d'entre nous.

Mais il a aussi été présent, tout au long de ces dernières années : construction de deux nouveaux collèges (Gisèle-Halimi et Miriam-Makeba), reconstruction du collège Jean-Moulin, réaménagement des routes départementales, développement des crèches départementales et soutien aux personnes âgées et handicapées.

Demain, nous voulons agir avec encore plus de vigueur face aux conséquences économiques et sociales de la crise : expérimentation d'un RSA jeunes pour les 18-25 ans, rénovation des collèges Diderot, Gabriel-Péri et Henri-Wallon.

Création d'une aide à la licence sportive de 100 € pour les collégiens.

Afin que le Département puisse continuer d'être l'échelon de la solidarité, de la justice et l'écologie, nous vous appelons à voter pour les candidats de la majorité départementale dès le 20 juin.

FATIMA YAOU
CONSEILLÈRE MUNICIPALE GÉNÉRATION.S

GROUPE Aubervilliers En Commun**En juin, votez comme il vous plaît, mais votez !**

Cher.ère.s Albertivillarien.ne.s,

Avec la sortie de la crise sanitaire, que nous espérons tous derrière nous, la vie démocratique de notre pays va reprendre sa place les 20 et 27 juin avec les élections départementales et régionales.

Les champs d'actions que déterminent ces élections sont primordiaux pour notre quotidien durant les six prochaines années.

Départementales : action sociale, éducation, environnement, transports, aménagement du territoire, culture, tourisme, sport...

Régionales : développement économique, aménagement du territoire, transports non urbains, gestion des lycées, formation professionnelle...

Sur notre canton d'Aubervilliers, vous aurez le choix, par exemple pour les départementales, entre sept binômes. De l'extrême gauche à l'extrême droite, de l'ancienne municipalité à la nouvelle, sans oublier bien sûr, le Rassemblement Citoyen d'Aubervilliers avec deux candidats issus de notre mouvement.

Il est important que chaque Albertivillarien.n.e, qui bénéficie du droit de vote, se saisisse de ces moments rares de notre démocratie pour s'exprimer. Nous ne pouvons nous satisfaire que notre ville batte des records d'abstention à chaque scrutin laissant à chaque fois un sentiment de résultat tronqué.

La ville est à vous ! Le Département et la Région aussi.

AUBERVILLIERS
EN COMMUN

GROUPE des élu.e-s communistes, écologistes et citoyen.ne-s**OPH : de la transparence maintenant !**

La loi impose aux offices de moins de 12 000 logements de se regrouper avec un autre organisme. Or, la Maire et Présidente de l'OPH n'a toujours pas répondu et ne dit rien de ses intentions.

Pourquoi ce silence ? Pourquoi ne pas respecter le délai imposé par la loi ? Pourquoi vouloir annoncer ses intentions après juin ?

Mathieu Hanotin lui a proposé de se regrouper avec Plaine Commune Habitat. Karine Franclét a refusé. Le président de Seine-Saint-Denis Habitat a proposé à l'OPH d'Aubervilliers d'intégrer la structure départementale, Karine Franclét a refusé. Les deux présidents lui ont fait une offre commune. Elle a encore refusé.

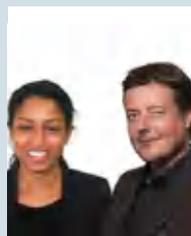
Quel est donc le projet caché de la Maire d'Aubervilliers ? Il est inacceptable que les locataires et les salariés de l'OPH d'Aubervilliers ne soient pas consultés !

En tout état de cause, ce silence cache un projet néfaste.

Si l'OPH était privatisé, les conséquences seraient : hausse des loyers, mise en place des surloyers, moins de services pour les locataires.

Pire ! Le fait d'attendre remet en cause la rénovation urbaine. Pendant que la Maire joue la montre, les autres villes avancent et puisent dans la caisse d'État. A force d'attendre, il ne restera plus rien dans l'enveloppe dédiée. Karine Franclét en portera la responsabilité pleine et entière.

ANTHONY DAGUET
CONSEILLER MUNICIPAL

GROUPE socialiste, écologiste et citoyen**Sortir des querelles stériles et respecter le pluralisme**

Les polémiques engagées par la Maire et Présidente de l'OPH, sur l'état de ce dernier, ont remis les projecteurs sur des dysfonctionnements révélés dès 2019 par un rapport acca-

blant de l'ANCOLS*. Certes, ces graves défaillances interrogent sur la capacité à nous gouverner de ceux qui se sont succédé à la tête de l'OPH, et qui sont à présent tous regroupés autour du prédécesseur de Madame Franclét. Le simple retour en arrière, derrière ceux qui ont échoué, n'est clairement pas souhaitable pour Aubervilliers.

Mais les habitants de notre ville et les locataires de l'OPH, qui paient aujourd'hui les pots cassés, ne peuvent pas non plus se satisfaire d'une Maire qui serait seulement dans la dénonciation et l'incantation, au lieu d'être dans l'action. Or, à courir après tous les mandats, à cumuler toutes les responsabilités, à vouloir concentrer tous les pouvoirs, la Maire d'Aubervilliers, Vice-présidente de Plaine Commune, Conseillère régionale, Présidente de l'OPH, candidate à tout, réduit d'autant sa disponibilité pour les habitants et sa capacité à bien gérer notre collectivité.

Face à cela, vous pouvez compter sur notre groupe et ses partenaires pour proposer du pluralisme et de la collégialité, en se tournant vers l'avenir, dans l'intérêt des habitants d'Aubervilliers.

*Agence nationale de contrôle du logement social placé sous la double tutelle des ministres chargés du Logement et de l'Économie.

MARC GUERRIEN ET NADÈGE NIFÉUR
CONSEILLERS MUNICIPAUX

GROUPE Gauche Communiste**Les commémorations sélectives de Madame le Maire ?**

Madame le Maire a la liberté de commémorer. Les habitants peuvent être choqués par certaines contradictions. Qu'elle rende hommage aux premiers fusillés de France par les

nazis à Châteaubriant est normal, puisque trois d'entre eux étaient des communistes d'Aubervilliers. Venir à la commémoration de l'habitante d'Aubervilliers, la communiste Suzanne Martorell, assassinée par la police gaulliste le 8 février 1962, est plutôt positif. Mais ne pas rendre hommage aux centaines de victimes algériennes manifestant pour la même cause, dont de nombreuses étaient d'Aubervilliers, assassinées par la même police gaulliste le 17 octobre 1961, interroge.

Autre équivoque, lors de la Journée de la Déportation. Dans son intervention, Madame le Maire passe sous silence que deux Maires d'Aubervilliers, Émile Dubois et André Karman l'ont été, parce qu'ils étaient communistes et résistants. Surtout qu'André Karman était l'un des plus jeunes de France. Entré en Résistance à 17 ans, arrêté et interrogé à la prison de la Santé, puis déporté au camp de concentration nazi de Dachau. Il deviendra celui qui a été le plus longtemps Maire d'Aubervilliers.

Souhaitons que la vérité historique l'emporte. Oui Madame le Maire, Aubervilliers est une ville particulière, souvent citée comme une ville d'avant-garde pour la liberté, la fraternité et l'égalité, et pour sa population qui a donné des ouvriers communistes admirables.

JEAN-JACQUES KARMAN
CONSEILLER MUNICIPAL

VIE DE QUARTIER

SERVICE DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

120 bis, rue Henri-Barbusse
93300 AUBERVILLIERS
Tél. : 01.48.39.5.15
vie-quartiers@mairie-aubervilliers.fr

CALENDRIER

PERMANENCES DES ÉCRIVAINS PUBLICS DANS LES SALLES DE QUARTIER

» Tous les mardis, de 13 h 30 à 16 h 30, salle de quartier 1, allée Henri-Matisse

» Tous les mardis, de 9 h 30 à 12 h, salle de quartier André-Karman 111, rue André-Karman

» Tous les mardis, de 9 h 30 à 12 h, salle de quartier Quatre-Chemins 134, avenue de la République

» Tous les jeudis, de 9 h 30 à 12 h, salle de quartier Centre-ville 25, rue du Moutier

» Tous les jeudis, de 9 h 30 à 12 h, salle de quartier Cochenec, 120, rue Hélène-Cochennec

MAISON POUR TOUS (MPT) BERTY-ALBRECHT

44-46, rue Danielle-Casanova
Tél. : 01 48 11 10 85
centresocialnord@mairie-aubervilliers.fr

PERMANENCES D'ACCÈS AUX DROITS

PERMANENCE INFORMATIQUE
Démarches administratives sur Internet

» Du mardi au vendredi, de 9 h à 12 h
Sans rendez-vous, en autonomie

» Lundi, de 14 h à 16 h

Avec un accompagnement sur rdv

ASSISTANTE SOCIALE DE SECTEUR

» Rendez-vous sur inscription au service social 01 48 39 53 00

ÉCRIVAIN PUBLIC (ÉPICEAS)

» Mardi, de 13 h 30 à 16 h et jeudi, de 13 h 30 à 16 h

Sans rendez-vous

» Vendredi, de 13 h 30 à 16 h, aide aux démarches numériques.

Sur rendez-vous

AIDE À LA RECHERCHE D'EMPLOI POUR LES FEMMES (CIDFF)

» Vendredi, de 14 h à 17 h

Rendez-vous sur inscription à la MPT

PERMANENCE DÉFENSEUR DES DROITS

» Lundi, de 13 h 30 à 16 h

Sur rendez-vous au 06 56 78 93 39

PERMANENCE D'ACCÈS AUX DROITS DE SANTÉ

» Jeudi, de 14 h à 16 h

Sur rendez-vous

» Jeudi, tous les 15 jours, de 10 h à 12 h
Sur rendez-vous

ACTIVITÉS HEBDOMADAIRES

COURS DE FRANÇAIS

» Mardi, de 13 h 30 à 15 h 30

Sur inscription, 5 €/adulte/trimestre

ATELIER COUTURE

» Jeudi, de 13 h 30 à 16 h 30 et de 18 h 30 à 21 h 30 (le soir en visio en raison du couvre-feu)

Sur inscription, 10 €/adulte/trimestre

ATELIER SUR LE FIL (BRODERIE)

» Vendredi, de 14 h à 17 h

Sur inscription, 6 € l'année

ACTIVITÉS ADULTES

» Du lundi 7 au vendredi 18 juin, de 13 h 30 à 16 h 30 (du lundi au vendredi)

Stage d'initiation aux outils informatiques pour les débutants avec l'association Emmaüs connect.
Pass numériques acceptés.

ACTIVITÉS FAMILIALES

JARDINS D'ÉCHANGES AVEC AUBERFABRIK

» Dimanches, de 9 h à 12 h, avec une thématique de jardinage écologique

» 6 juin : Les plantes tinctoriales

» 20 juin : Les plantes sauvages et comestibles

» 4 juillet : Le compost

114, rue Charles-Tillon

Inscriptions : 06 31 34 92 83 ou par mail : lili.auberfabrik@laposte.net

ATELIER FABRICATION D'UN KAMISHIBAI AVEC L'ASSOCIATION DULALA

» Du mercredi 2 et mercredi 9 juin, de 14 h à 16 h

Sur inscription, gratuit

FÊTE DES FRUITS ET LÉGUMES, AVEC INTERFEL ET LE SERVICE DE SANTÉ

» Mercredi 16 juin, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Sur inscription, gratuit

Cette année, la fête des fruits et légumes frais nous transporte dans l'univers du parc d'attraction pour faire découvrir aux familles les attraits du goût : jeux et animations en tout genre.

MAISON POUR TOUS HENRI-ROSER

38, rue Gaëtan-Lamy

Tél. : 01.41.61.07.07

Email : centre.roser@mairie-aubervilliers.fr

Inscriptions pour les activités du mois de juin depuis le 31 mai 2021

Maison pour Tous Henri-Roser : 01.41.61.07.07 / centre.roser@mairie-aubervilliers.fr

Page Facebook « Maison pour tous Henri-Roser »

Préinscriptions pour les activités de l'été les 28, 29 et 30 juin.

Le programme sera disponible fin juin.

PERMANENCES D'ACCÈS AUX DROITS

AIDE ADMINISTRATIVE SUR INTERNET

» Tous les jours, de 9 h à 12 h

Sans rendez-vous

ÉCRIVAIN PUBLIC (ÉPICEAS)

» Mardi, de 13 h 30 à 16 h 30

Sans rendez-vous

MÉDIATION CHINOISE (ASSOCIATION PIERRE DUCERF)

» Mercredi, de 10 h à 12 h

Sans rendez-vous

AIDE À LA RECHERCHE D'EMPLOI (CIDFF)

» Jeudi, de 9 h à 12 h

Sur rendez-vous au 01.41.61.07.07

ACTIVITÉS ADULTES

Inscriptions obligatoires pour toutes les activités

Maximum 5 personnes par activité

» Vendredi 11 juin, de 14 h à 16 h :

Atelier de développement personnel pour prendre du temps pour soi (2 €/personne)

» Vendredi 18 juin, de 14 h à 16 h : Café des parents, échanges animés par une professionnelle de la parentalité

» Tous les vendredis, de 9 h 30 à 11 h : Femmes et sport en plein air

» Du lundi 28 juin au vendredi 9 juillet, de 9 h à 12 h (du lundi au vendredi)

Stage d'initiation aux outils informatiques pour les débutants avec l'association Emmaüs connect.
Pass numériques acceptés.

ACTIVITÉS EN FAMILLE

Inscriptions obligatoires pour toutes les activités

» Vendredis 4, 11 et 18 juin, de 16 h 30 à 18 h : Jeux de société en famille.

Gratuit sur inscription

» Jeudi 17 juin, à 14 h ou 15 h : Atelier de découverte artistique parents-enfants 0-3 ans dans le cadre du festival 193 Soleil.

Gratuit sur inscription

» Vendredi 25 juin, de 16 h 30 à 18 h : Atelier jeux On se la raconte ? dans le cadre du projet « Des livres à soi »

» Mercredi 23 juin, de 14 h à 16 h : Visite de la Conciergerie et de la Sainte Chapelle.

En famille, sur inscription, 2 € par famille (enfant à partir de 6 ans).

» Jeudi 24 juin, de 20 h 30 à 22 h : Concert de musique médiévale Dante troubadour à la Sainte-Chapelle. En famille, sur inscription (enfant à partir de 6 ans).

» Mardi 29 juin : Sortie parents-enfants 0-3 ans dans le cadre du festival 193 Soleil

ATELIER ET CONCERT DANS L'HERBE AU PARC DE LA COURNEUVE

ACTIVITÉS POUR LES ENFANTS

Inscriptions obligatoires pour toutes les activités

» Tous les mercredis, de 10 h à 12 h : Le coin des enfants (jeux, ateliers créatifs...)

VIE DE QUARTIER

» Samedi 19 juin : Participation à l'opération « Ménage ton Canal ».

» Vendredi 18 juin, à 18 h et samedi 19 juin, de 14 h à 22 h 30 : Événement festif pour la clôture du projet « Que trament les fillettes », rue des Fillettes avec la Fabrique des impossibles et les Grandes Personnes

Événement ouvert à toutes et tous librement. Pour participer en groupe avec la Maison pour Tous, s'inscrire à l'accueil ou au 01 41 61 07 07

L'ÉTÉ AU FORT
CONCERTS, DANSES
PROJECTIONS, ACTIVITÉS

Le Point Fort
D'AUBERVILLIERS

En week-ends du 11 juin au 31 juillet
À 5 minutes du M7 Fort d'Aubervilliers (ancienne casse)

@lepointfortaubervilliers
Le Point Fort d'Aubervilliers
174 av. Jean Jaurès, Aubervilliers
Infos au 01 48 36 34 02

REST'AUBER RÉOUVERTURE LUNDI 28 JUIN

Rest'Auber, restaurant solidaire et antigaspillage alimentaire, rouvre ses portes lundi 28 juin.

Ce lieu, convivial et ouvert à tous, permet de profiter d'un déjeuner complet avec entrée, plat et dessert pour 3,50 €, dans le respect des règles sanitaires.

Les personnes en grandes difficultés financières peuvent bénéficier d'une gratuité en se rapprochant du CCAS au 6, rue Charron.

CLUB EDOUARD-FINCK
7 allée Henri-Matisse
Du lundi au vendredi, de 12 h à 13 h 30
Bus 173 · Arrêt Balzac // Métro ligne 7 · Fort d'Aubervilliers

AUBERVILLIERS

11^{ÈME} ÉDITION
CONCERTS GRATUITS

1/2/3 JUILLET 2021

SQUARE STALINGRAD

AUBER JAZZ DAY festival

MONICA PASSOS QUINTET • WOUAP DIDOU BIG BAND
SON CUBA SEXTET • TROPICAL JAZZ TRIO
PEIRANI - PARISIEN ABRAZO • YACINE MALEK & ORIENTALO PROJECT

TREPLIN JAZZ-DÉCOUVERTES • PROJECTIONS • VILLAGE ARTS & ARTISANATS • ANIMATIONS

INFOS > AUBERJAZZDAY.FR • [INSTAGRAM.COM/AUBERJAZZDAY](https://www.instagram.com/auberjazzday)